

Fräiwëllegen-Arméi Lëtzebuerg



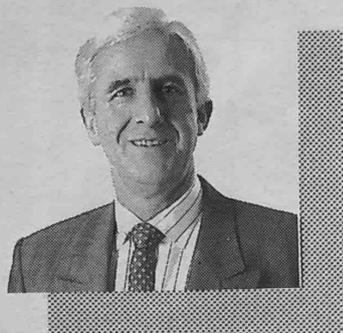
1967 - 1992



A l'occasion de la célébration du 25^e Anniversaire de l' Armée des Volontaires, le Commandant de l' Armée, les officiers, les sous-officiers, les volontaires, les enseignants et le personnel civil de l' Armée tiennent à renouveler à Leurs Altesses Royales Monseigneur le Grand-Duc et Madame la Grande-Duchesse leur promesse solennelle de fidélité et de dévouement.

Le Commandant de l' Armée

A. BRUCK



*M. Jacques F. POOS
Ministre de la Force Publique*

Préface.

A l'occasion du 25e anniversaire de la création de l'Armée des volontaires, j'ai l'honneur et le plaisir de m'adresser à tous ses membres pour leur exprimer mes très chaleureuses félicitations.

En tant que Ministre responsable de la Force Publique, je tiens à constater que l'Armée des volontaires a rempli le contrat que le législateur lui avait confié.

Héritière d'une tradition remontant à l'ancienne Compagnie des volontaires de 1881, l'Armée d'aujourd'hui a su s'adapter aux exigences de son temps.

Intégrée au système de défense de l'OTAN, elle a apporté et continue d'apporter une contribution active à la défense commune moyennant son contingent AMF.

A l'aube des changements intervenus en Europe, de nouvelles missions à celles déjà existantes sont venues s'ajouter. Je tiens à en mentionner deux tout particulièrement.

La participation luxembourgeoise au sein de la Force de Protection des Nations Unies sur le territoire de l'ex-Yougoslavie témoigne de la solidarité du Luxembourg avec la communauté des nations oeuvrant pour le maintien de la paix dans cette partie du monde.

Dans le cadre des traités sur la Réduction des Forces conventionnelles en Europe et des Cieux ouverts, le Groupe Inspection Vérification et Observation de l'Armée participe activement à l'exécution de ces traités, contribuant ainsi à rendre notre continent moins armé et plus sûr.

En ce 25e anniversaire, je tiens à renouveler ma confiance dans notre Armée et je fais appel à tous les officiers, sous-officiers, volontaires et au personnel civil à persévérer et à continuer dans la voie de l'engagement et du dévouement pour la noble cause de la défense des valeurs démocratiques et de la liberté ainsi que du maintien de la paix.

Jacques F. POOS
Ministre de la Force Publique

Georges WOHLFART
Secrétaire d'Etat au Ministère de la
Force Publique



Préface.

Je me réjouis profondément de pouvoir présenter par la présente mes félicitations aux membres de l'Armée à l'occasion de la célébration du 25^e anniversaire de la création de l'Armée des volontaires.

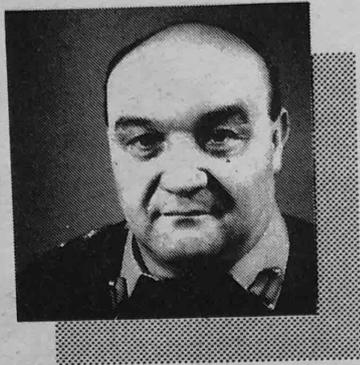
Cet événement me permet également d'exprimer ma gratitude envers les membres de ce Corps de Volontaires, lesquels se sont acquittés avec un dévouement et un engagement sans faille de leurs missions, tout particulièrement dans le cadre de l'aide en cas de catastrophes ainsi que de l'aide humanitaire.

Faut-il rappeler que tout au long de ces 25 années, l'Armée a fourni son appui précieux à la population de notre pays lors des différentes catastrophes naturelles, aux organisations sportives lors de manifestations de

caractère national et international, aux Forces de l'ordre lors d'événements nécessitant leur renforcement, aux Organisations non gouvernementales (ONG) lors d'opérations d'aide humanitaire. Quant à l'Armée elle-même, je me plais de signaler diverses opérations d'aide humanitaire dans un contexte international. Je ne citerai que l'opération "Provide Comfort" au profit du peuple kurde.

J'adresse à chacun de nos officiers, sous-officiers, volontaires et de notre personnel civil le témoignage de ma profonde reconnaissance.

Georges WOHLFART
Secrétaire d'Etat à la Force Publique



*Colonel Armand BRUCK
Commandant de l'Armée luxembourgeoise*

Préface.

J'adresse mes félicitations à tous ceux qui ont collaboré à la réalisation du présent ouvrage qui peut être qualifié de document de référence à compléter le cas échéant.

En cette année de 1992 alors que nous venons de commémorer à travers tout le pays le souvenir de ceux et de celles qui, il y a 50 ans, ont sauvé la nation luxembourgeoise, souvent par le sacrifice suprême, nous célébrons également le 25^e anniversaire de l'Armée de volontaires.

Après un quart de siècle il est donc légitime de dresser un bilan. Ce bilan est manifestement positif et le présent ouvrage en apporte la preuve. En effet, le nombre de jeunes volontaires ayant reçu une formation à la fois militaire et professionnelle est impressionnant alors que ces jeunes d'antan sont les cadres d'aujourd'hui et continuent de rendre d'éminents services à la communauté nationale dans un contexte européen et international.

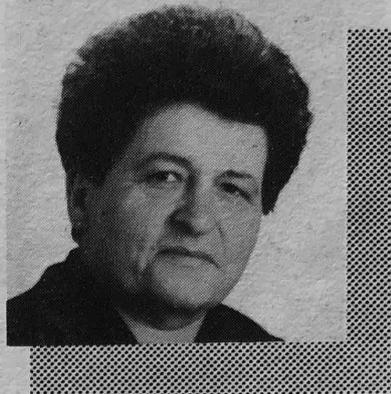
A mes yeux le bilan présente encore à son actif la somme des efforts consentis au cours des 25 années d'existence, la somme des astreintes assumées, la somme des prestations de toute nature fournies. Voilà pourquoi nous rendons aujourd'hui hommage aux cadres, aux volontaires et au personnel civil qui se sont acquittés de leurs tâches avec intelligence, courage et dévouement. Ce sont eux qui ont fait vivre l'Armée Luxembourgeoise et qui continuent à le faire.

Alors qu'un monde instable s'offre à nous en cette fin de siècle, l'Armée s'apprête à relever les nouveaux défis tout en restant fidèle aux principes universels qui sont le respect de la personne humaine et de sa dignité, le respect de l'environnement naturel et le respect de l'engagement pris.

Le Commandant de l'Armée

A. BRUCK
Colonel

*Madame Marie-Thérèse BOEVER
Bourgmestre de la Ville de Diekirch*



Virwuert

Als Buergermeester vun der Garnisounsstad sën ech fru, e
puer Zeile fir dës Brochure ze schreiwen.

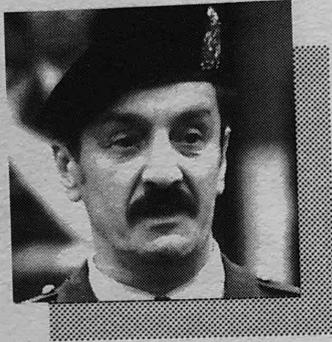
Den 22. Juni 1967 as den obligatorische Militärdéngst
opgehuewen, an duerch de freiwëllegen Déngst ersaat gin.
Zënterhier sën well 25 Jar vergaangen. Wann d' Aufgabe
vun der Arméi och nach déiselwecht sën, wëll ech awer
heimatt besonnesch hir humanitär Missiounen a
couragéiert Asätz erfirstreichen.

Merci dofir, an och merci fir déi gudd Zesummenarbicht
mat der Stad Dikrich.

Déi Dikricher kucken nach ëmmer mat Stolz a mat vill
Sympathien op den Haerebiërg rop.

Marie-Thérèse Boever

Buergermeester



*Lieutenant-Colonel Michel GRETSCH
Commandant du Centre d'Instruction Militaire*

1967 war an der Geschicht vun der Lëtzebuerger Arméi e wichtegt Joër.

Vun der Arméi mat obligatoreschem Militärdingscht gong ëmgeschalt op d'Arméi vun de Volontären.

Et war e Joër mat Froen.

Esou wéi ech selwer, stonge vill aner deemols virun engem grouse Frage-zeechen. Deemols, wéi ech mëch als frësch gebakene jonke Leitnant vir d'éischt um Härebiërg présentéiert hun, a gefrot gouf: "A wat maacht Dir dann hei, un Iech hate mer nët méi geduecht. Mä Der huet jo nach Congé. Git mol heem, an da gesi mer weider."

Esou wäert och vun där deemols neier Arméi geduecht gi sin.

"Wat solle mer da mat der Arméi ufänken? Loosse mer se mol nei ausriichten, an da wäerte mer gesinn, wéi et weider geet."

An der Tëschenzeit ass dat Gesin an dat Weidergoe schons 25 Joer al, schons méi al wéi zum Beispill d'Arméi vum obligatoresche Militärdéngscht.

Ech mengen, d'Skeptiker vun deemols mussen zouginn, datt mer zwar eng kleng, mä dofir awer eng Arméi hun an haten, déi während 25 Joer hire Mann gestan huet.

Während 25 Joer huet si sëch voll agesat. Als Kommandant vum Centre d'Instruction Militaire wëll ech haaptsächlech un déi denken, déi hir Energie, hiirt Schaffen, hire Wëllen, mé och hir Loyalitéit an hiirt Bereetsin agesat hun, fir den Härebiërg esou auszeriichten, wéi en haut do steet.

Merci u si all: Commandanten, Offizéier, Enneroffizéier, Zaldoten, Léierpersonal an Zivil Mataarbechter. Déi éischt 25 Joer haten hire Sënn a gudd Resultater opzeweisen. Ech hoffen, datt eis jénger Memberen an Nofolger dëst Wierk mat deemselwechten Elan, mé awer och mat neien Iddiën, weider ausbaue wäerten. Da kënne mer soën: Mir hun dem Land trei gedéngt, an d'Unerkennung wäert nët ausbleiwen.

Merci och un all déi, déi dem Härebiërg während 25 Joer hir Ennerstëtzung gin hun. Lokal an national Autoritéite sollen ernimmt sin, mé och einfach Lëtzebuerger Bierger, déi zou eis stungen, esou wéi d'Elteren, déi eis während dëser Zeit hir Jongen a Meedercher uvertraut hun.

LTC GRETSCH Michel
COMDT CIM

Le drapeau de l'Armée luxembourgeoise



Quelques réflexions relatives à la loi du 29 juin 1967 portant abolition du service militaire obligatoire et création de l'Armée des Volontaires.

1. Introduction.

Au lendemain de la Libération, il y avait unanimité au sein du Gouvernement, de la Chambre des Députés et de la population à introduire le service militaire obligatoire.

Lors de cette période, le Luxembourg a adhéré successivement aux Nations Unies en 1945, au Pacte de Bruxelles en 1948 et au Traité de l'Atlantique du Nord en 1949.

Pendant une vingtaine d'années, le pays a été en mesure de fournir un effort militaire appréciable, remanié à diverses reprises. Cet effort de défense a souligné sa volonté de participer à la défense des valeurs de démocratie et de liberté, communes aux pays alliés.

Toutefois, la situation politique internationale ayant évolué vers une détente et suite aux malaises qui se sont fait jour au sein de l'Armée, notamment en ce qui concerne l'utilité du service militaire obligatoire, la Chambre des Députés a voté en novembre 1966 une motion invitant le Gouvernement à abolir la conscription.

S'inspirant de la tradition, le Gouvernement, suite à la volonté exprimée par la Chambre des Députés, et pour mieux concilier les exigences de défense avec

intérêts de la population, se décida à mettre en place une nouvelle Force armée, basée sur le volontariat.

La loi y afférente fut votée à la Chambre des Députés et entra en vigueur le 1er juillet 1967.

2. Extraits de l'exposé des motifs.

Pour mieux comprendre les intentions du Gouvernement concernant la nouvelle loi sur l'organisation militaire, il est intéressant de reprendre ci-après les motifs tels qu'ils ont été présentés à l'époque.

D'après le Gouvernement, la conception de la nouvelle Force armée abolira la dualité des missions et sera orientée dans le sens de la défense du territoire uniquement.

Remarque : Une contribution active à la défense commune de l'OTAN n'était plus envisagée.

Suite au rapport de la Commission Spéciale de la Chambre des Députés, constatant qu'il lui semble impossible de dissocier la politique militaire luxembourgeoise de son contexte international et à la demande de l'OTAN, le Gouvernement luxembourgeois a révisé son concept, pour décider que la

nouvelle Force armée luxembourgeoise participera également à la défense commune de l'OTAN, moyennant la mise à disposition d'un contingent de 2 compagnies, à assigner aux Forces Mobiles du Commandement Allié en Europe (ACE Mobile Force - AMF).

De la taille d'un bataillon, la nouvelle Force armée sera organisée en 4 compagnies. La suppression des unités de réserve, mises sur pied sur base de la conscription, entraînera une redistribution des missions, dont certaines ne sauront être accomplies que moyennant d'unités de réserve de rechange à créer sur base d'engagements volontaires pour le temps de crise.

Remarque : L'organisation, l'équipement et l'entraînement de ces unités de réserve étaient prévus dès le temps de paix.

Le Gouvernement se défend également, en réduisant l'effort de défense, de prendre modèle sur l'ancienne compagnie des volontaires d'avant-guerre, car ce serait aller au-devant d'un échec, alors que le volontaire d'aujourd'hui et de demain ne pourrait trouver satisfaction, ni dans un dressage suranné, "le drill", ni dans le maniement d'un seul système d'arme portative, ni dans la monotonie d'une existence de caserne.

Quelques réflexions relatives à la loi du 29 juin 1967 portant abolition du service militaire obligatoire et création de l'Armée des Volontaires.

D'après le Gouvernement, le succès du volontariat outre l'attrait de la mécanique dont s'imprègne la jeunesse, présuppose un remaniement des méthodes et programmes d'instruction, celle-ci devant avoir un caractère réaliste, sportif, pratique et essentiellement préparatoire à une carrière future.

Remarque : La finalité de l'instruction était donc la même que celle de l'ancienne compagnie des volontaires.

L'objection peut être opposée qu'en période de prospérité et de plein emploi, le recrutement de volontaires valables en nombre suffisant pour un bataillon s'avérera difficile et onéreux

Pour faire face à ce problème, le Gouvernement sera amené à améliorer le statut du volontariat datant de 1963, notamment en ce qui concerne les rémunérations, le rengagement et surtout la garantie à tous, même les moins instruits, d'un emploi à la fin de l'engagement ou du rengagement

Remarque : Cette garantie n'a pas été maintenue.

3. Missions.

Il est étonnant de constater que nulle

part, ni dans l'exposé des motifs, ni dans la nouvelle loi, il est fait mention des missions de l'Armée des Volontaires.

Remarque : Des missions découlent normalement les moyens à mettre en oeuvre et par voie de conséquence également les effectifs.

4. Effectifs.

Les effectifs des cadres officiers et sous-officiers sont fixés par la loi alors que l'effectif des volontaires est fixé par règlement grand-ducal.

Cette manière de faire permet d'adapter à tout moment le total du contingent au besoin des administrations dont le personnel inférieur est fourni par l'Armée. En effet la solution contraire obligerait le Gouvernement à recourir à la procédure législative chaque fois que les sorties de volontaires de l'Armée seraient numériquement insuffisantes pour remplir lesdits besoins.

Cette solution permet également d'adapter à tout moment l'importance du contingent à nos obligations vis-à-vis de l'OTAN.

D'après l'avis de la Commission Spéciale de la Chambre des Députés,

les risques de voir le Gouvernement fixer le total du contingent à un niveau trop élevé ne sont guère donnés, d'abord en présence du chiffre donné par le Gouvernement lui-même (430) et ensuite en présence de la fixation par la loi du plafond absolu du nombre des officiers (30) et sous-officiers (100), plafond qui ne supporte guère de troupe au-delà de 300 unités en raison de la proportion minima internationalement exigée dans la relation du nombre de soldats et du cadre de sous-officiers et officiers, proportion qui est de 1 - 3 - 9.

Remarque : Cette arithmétique ne tient nullement compte de l'effectif des 430 volontaires fixé par le Gouvernement. En outre vouloir augmenter le nombre des volontaires en cas de besoin nécessite une augmentation de l'encadrement ce qui n'est pas réalisable à court délai.

René ALZIN
Lieutenant-Colonel

25 Jahre Luxemburger Freiwilligenarmee

Zwei Daten in zwei verschiedenen Jahrhunderten haben die 152 jährige Geschichte der luxemburgischen Armee geprägt: der 18. Mai 1868 sowie der 29. Juni 1967.

Die nach dem "2. Londoner Vertrag" im Großherzogtum neu geschaffene Militärorganisation fand eine heftige Opposition im Lande und im Parlament. Um der Opposition gegen die Militärreform Rechnung zu tragen, votierten die Abgeordneten am 18. Mai 1868 ein neues Gesetz, welches nebst einem Gendarmeriekorps nur mehr ein aus Freiwilligen und Milizen gebildetes Jägerbataillon schuf. Dieses Bataillon, welches von einem Major befehligt wurde, zählte höchstens 500 Mann, ohne die Kadres; letztere bestanden aus 18 Offizieren und 94 Unteroffizieren. Da eine ganze Anzahl Offiziersstellen überflüssig geworden waren, wurden die Inhaber dieser Chargen unter gleichzeitiger Rang-erhöhung pensioniert.

Durch Großherzoglichen Beschluß vom 30. November 1944 kam es im Großherzogtum zur Einführung der allgemeinen Wehrpflicht, die durch das Gesetz vom 23. Juli 1952 reglementiert wurde. Ende 1966 zeichnete sich jedoch bereits das Ende des obligatorischen Militärdienstes ab, nachdem es am 15. November bei den Haushaltsdebatten in der Kammer zu vehementen Diskussionen kam, die zur Abschaffung der allgemeinen Wehrpflicht führten. Der

letzte Pflichtsoldat verließ die Kaserne am 27. April 1967.

Zwei Monate später, am 22. Juni, verabschiedete das Parlament ein neues Militärgesetz, das nur noch eine Armee von maximal 430 Freiwilligen vorsah. Somit hatte die luxemburgische Pflichtarmee kurz vor ihrem 23. Geburtstag zu bestehen aufgehört.

Das neue Militärgesetz, das am 29. Juni 1967 in Kraft trat, sah neben den 430 Freiwilligen, 30 Offiziere (Arzt und Zahnarzt miteinbegriffen), 100 Unteroffiziere, 100 Mann Zivilpersonal, eine Militärmusik mit einem Musikchef und 60 Musikern, vor. Zurückbehalten werden konnten auch noch 10 Offiziere sowie 10 Unteroffiziere als "hors cadre", die Flügeladjutanten nicht mitinbegriffen. Zwei Magistraten, ein Arzt, zwei katholische Priester sowie im Bedarfsfalle ein evangelischer Pastor und ein Rabbiner gehörten dem Offizierskader als "officiers commissionés" an.

Diejenigen Offiziere und Unteroffiziere, welche nach Inkrafttreten des Gesetzes nicht mehr zurückbehalten werden konnten, wechselten in andere Staatsverwaltungen resp. in internationale Gremien, wie die NATO, die NAMSA usw., über.

Die Dienstdauer für die Freiwilligen wurde auf mindestens drei Jahre festgesetzt, mit der Möglichkeit, sich

von Jahr zu Jahr, bis maximal 10 Jahre, weiterzuverpflichten. Während den ersten sechs Monaten, die als Stagezeit gelten, kann der Rekrut jederzeit den Dienst quittieren, indem er ein Entlassungsgesuch einreicht; danach kann der Freiwillige ohne stichhaltigen Grund nicht mehr gehen.

Während ihrer Dienstzeit sollen die Soldaten eine komplette militärische Ausbildung erhalten. Da das Gesetz ihnen nach Erfüllung der vorgeschriebenen Bedingungen eine Stelle als Unteroffizier, Militärmusiker, Förster, Gendarm, Polizeiagent, Zollbeamter, Briefträger oder Gefängnisaufseher garantiert, wird die Schule (wöchentliche Sprach- und Rechenkurse) ebenfalls nicht vernachlässigt. Im dritten Dienstjahr sollen die Freiwilligen dann die Gelegenheit bekommen, die von ihnen ausgewählten professionellen Kurse zu verfolgen.

Was nun die Organisation der "neuen" Armee anbelangte, da wurde der Generalstab (Etat-Major) abgeschafft und durch ein Armeekommando ersetzt. Des weiteren waren aktive resp. Reserveeinheiten, ein Instruktionzentrum, eine Kaderschule und verschiedene technische Betriebe vorgesehen.

Das Kommando, welches auf Verlorenkost in einem Gendarmeriegebäude Unterkunft fand, bestand aus :

25 Jahre Luxemburger Freiwilligenarmee

- dem Armeekommandanten,
- einem Büro "Personnel de l'Armée et Secrétariat Général",
- einem Büro "Instruction et Sécurité",
- einem Büro Education et Loisirs",
- einem Büro "Logistique".

Die Militärjustiz und die Aumônerie waren dem Armeekommando angegliedert. Der Militärarzt des Instruktionszentrums stand dem Kommando als medizinischer Berater zur Verfügung.

Das Instruktionszentrum der Armee, auch CIA genannt, und auf dem Herrenberg bei Diekirch kaserniert, funktionierte ab 20. Dezember 1967 mit folgenden Einheiten:

- einer Kommandosektion mit dem Kommandanten und seinem Stabe,
- einer Kompanie "de commandement et des services" (Cie Comdt/Sv),
- der A Cie Inf,
- der B Cie Inf,
- der C Cie Inf,
- einer "école de formation" (EF),
- der Militärmusik.

Ferner gehörten der Armeearzt und der Zahnarzt sowie der Militär-Aumônier zum CIA.

Als es am 1. Juli 1968 zur Gründung des 1. NATO-Bataillons kam, welches bis zum 1. März 1976 ebenfalls unter dem Kommando des CIA-Chefs stand, und im Ernstfall der sogenannten "NATO-Feuerwehr", den "Allied Mobile Forces", kurz AMF genannt, angegliedert werden sollte, änderten die Missionen und die Bezeichnungen der Einheiten. Es gab die "Unité d'Intervention Territoriale", eine Kompanie, welche nicht zum NATO-Bataillon gehörte, sowie zwei NATO Infanterie-Kompanien (davon eine mit schweren Waffen) und ein "Elément de commandement/services"; hinzu kam eine "Cie de Garnison".

Da das Armeekommando darauf bedacht war, alle Freiwilligen an den NATO-Manövern teilnehmen zu lassen, schaffte es am 1. April 1970 die "Unité d'Intervention Territoriale" wieder ab, an ihre Stelle kam eine weitere Infanterie-Kompanie. Im Falle einer militärischen Übung im Rahmen der NATO (Nord- resp. Südflanke Europas) sollte eine der NATO Infanterie-Kompanien turnusgemäß als "Unité d'Intervention Territoriale" im Lande stationiert bleiben.

1978 wurde die Garnisonskompanie abgeschafft und ein "Service Logistique" wurde konstituiert. Da auch



25 Jahre Luxemburger Freiwilligenarmee

noch eine Infanterie-Kompanie hinzukam, sah die Organisation des Instruktionszentrums (1976 wurde aus dem CIA ein CIM = Centre d'Instruction Militaire) nun folgendermaßen aus :

- eine Cie de "commandement/services",
- drei Inf Cie (A-B-C),
- eine Cie d'appui mit schweren Waffen, auch Cie D genannt,
- die logistischen Dienstzweige.

Die Militärmusik, die ja seit Dezember 1967 dem Instruktionszentrum unterstellt war, verblieb auch weiterhin unter dessen Kommando; am 19. Oktober 1987 wurde sie dann dem Armeekommando direkt unterstellt.

Zu einer historischen Stunde für die luxemburgische Armee sollte es am 23. April 1979 kommen : die ersten weiblichen Soldaten wurden eingezogen. Mehr als 200 junge Mädchen hatten sich gemeldet, um auf dem Herrenberg die Ausbildung zur Polizistin zu durchlaufen. 20 nur wurden als Stagiarrinnen zurückbehalten; sie bekamen nach dreijähriger Ausbildung ihre Anstellung als Polizeiagentin.

Anderthalb Jahr später, am 20. Oktober 1980, traten 10 weibliche Freiwillige zwecks Ausbildung als "Gendarmetten" an. Die ersten weiblichen Freiwilligen für die Armee selber meldeten sich am 21. April 1987,

nachdem durch Gesetz vom 17. November 1986 die Frauen zum Militärdienst zugelassen wurden. Der erste weibliche Unteroffizier erhielt seine Ernennung als Sergeant am 29. Juli 1988, nachdem er aus der Gendarmerie zur Armee übergewechselt war.

Im Jahre 1987 fand eine weitere Reorganisation des CIM statt, bei welcher das NATO-Bataillon abgeschafft wurde. An dessen Stelle kam am 19. Oktober eine "Cie AMF".

Seit August 1990 besteht das Instruktionszentrum aus nachstehenden Einheiten :

- Commandement CIM (Comdt CIM),
- Cie de Commandement et d'Instruction (Cie CI),
- Cie "Allied Mobile Forcest" (Cie AMF),
- Cie d'Eclairage et d'Appui (Cie Ecl/Sp)
- Cie Ecole,
- Services Logistiques (SvLog),
- Service Médical (SvMed),
- Groupement "Host Nation Support" (Gpt HNS), - Ecole de l'Armée (durch Gesetz vom 17. Juni 1987 eingeführt).

Das Gesetz vom 13. Juni 1988 sah eine Erhöhung des Armeepersonals vor, und zwar wurde die Zahl der Offiziere auf 35, diejenige der Unteroffiziere auf 125 und die des Zivilpersonals auf 110

Einheiten festgesetzt. Erwähnen wir noch, daß nach den Abrüstungsgesprächen zwischen West und Ost, am 1. Dezember 1990, eine Spezialgruppe mit dem Namen "GIVO" (Groupe Inspections, Vérifications et Observations) aufgestellt und dem Armeekommando angegliedert wurde.

Als Infrastruktur stehen der Armee folgende Gebäulichkeiten und Anlagen zur Verfügung :

- ein Gebäude für das Armeekommando auf Verlorenkost (Luxbg),
- ein Teil des Musikkonservatoriums für die Militärmusik (Luxbg),
- die Kaserne auf dem Herrenberg (Diekirch),
- ein Schießstand im Bleestal (Hoescheid),
- ein Munitionsdepot (Waldhof),
- eine Bäckerei und eine Metzgerei (NAMSA/Capellen),
- eine "Cité Militaire" für Unteroffiziere (Diekirch).

An den AMF-Manövern im Rahmen der NATO nahmen die luxemburgischen Truppen seit September 1969 bis März 1986 an 14 verschiedenen Übungen, sei es in Dänemark, der Türkei oder in Norwegen, teil.

Des weiteren beteiligten sich Einheiten der Luxemburger Armee während der Periode von September 1978 bis Januar 1985 an 6 verschiedenen Militärübungen in der Bundesrepublik

25 Jahre Luxemburger Freiwilligenarmee

Deutschland.

Was sich aus NATO-Freundschaft und AMF-Partnerschaft in gemeinsamen Übungen und sportlichen Begegnungen über die Grenzen hinweg entwickelte, wurde durch Patenschaften ("Jumelages") verankert.

So schloß das CIM solche Patenschaften mit dem :

- 1 Bn 39th Infantry (US Army) aus Baumholder (1974),
- Fallschirmjäger Bad 262 aus Merzig/Saarland (1978),
- 151 Rgt d'Infanterie aus Metz (1980),
- 3e Chasseurs Ardennais aus Vielsam (1980).

Genau so wie die Nachkriegspflichtarmee, die immer präsent war, um der Bevölkerung bei Naturkatastrophen oder beim Ernteeinsatz beizustehen, so hat und pflegt auch weiterhin die Freiwilligenarmee die humanitären Einsätze.

Als 1991 Zigttausende Kurden in die Berge des Nord-Irak und der Süd-Ost Türkei flüchteten, um von den Massakern der Truppen des irakischen Despoten Saddam Hussein verschont zu bleiben, partizipierte auch Luxemburgs Armee während der Zeit vom 12. April bis zum 20. Juni 1991 an der internationalen Hilfsaktion.

Mit dem Ausbruch des Bürgerkrieges in Jugoslawien wurde die Luxemburger Freiwilligenarmee abermals gefordert. Zuerst wurden ab 15. Juli 1991 bis zum 22. April 1992 vierzehn Offiziere (jeder einzelne jeweils für die Dauer von drei Wochen) in international zusammengesetzte Teams eingegliedert und als EG-Militärbeobachter ins Kampfgebiet gesendet, um den Feindseligkeiten ein Ende zu bereiten. Daß dies eine heikle und gefährliche Mission war, braucht wohl nicht eigens unterstrichen zu werden.

Als dann die UNO beschloß, Truppen ins Krisengebiet nach Slowenien und Kroatien zu senden, kam die Luxemburger Regierung der Bitte der Vereinten Nationen nach, auch ein luxemburgisches Militärdetachement (3 Offiziere, 7 Unteroffiziere u. 31 Soldaten) an dieser Friedensmission im Rahmen der FORPRONU (Forces de Protection ONU) teilnehmen zu lassen.

Ein erstes Luxemburger UNO-Kontingent, das in ein belgisches UNO-Bataillon integriert worden war, startete am 7. April von Siegen resp. am 10. April 1992 vom Flughafen Köln-Wahn aus nach Belgrad, um für die Dauer von 6 Monaten seine neue Aufgabe in Kroatien zu übernehmen. Nachdem dieses 1. Kontingent am vergangenen 10. Oktober wieder heil auf dem Herrenberg angekommen war, hatte bereits ein 2. Kontingent dessen

Aufgabe im Krisengebiet übernommen.

Abschließend wollen wir festhalten, daß auch nach dem Ende des "Kalten Krieges" und dem Zusammenbruch im Osten, Luxemburg eine Armee als sichtbares Zeichen der Solidarität braucht, um sich gemeinsam mit der UNO, der NATO und der WEU für den Frieden in der Welt einzusetzen.

Erny THIEL
LtColonel e.r.

Rétrospective sur 25 années de cours de formation générale à l'Armée luxembourgeoise

Déjà à la fin des années 30, l'ancienne compagnie des volontaires occupait un enseignant pour assurer la formation de ses volontaires.

Après la Deuxième Guerre Mondiale, le Grand-Duché ayant introduit le service militaire obligatoire, l'armée nouvellement créée comptait dans ses rangs un nombre relativement important de volontaires qui se destinaient surtout aux postes vacants de la nouvelle armée, de la gendarmerie, de la police et des douanes. Comme le français, langue administrative officielle du pays, avait été interdit par l'occupant, il restait surtout dans ce domaine un important retard à combler pour les volontaires qui voulaient briguer un emploi public. L'armée qui avait à cette époque d'autres "chats à fouetter", s'occupait à cette tâche avec les moyens de bord qui étaient plus que modestes et très souvent, les jeunes officiers s'occupaient personnellement des volontaires sous leurs ordres pour les préparer aux examens à passer.

La création en 1955 de l'EFGC, -Ecole de Formation pour le Grade de Caporal- au sein de la Garde constituait la première innovation véritable pour une formation générale sérieuse des volontaires. En effet, tous les volontaires de l'armée, susceptibles d'obtenir le grade de caporal, étaient regroupés d'office dans ce "peloton école" qui fonctionnait d'abord à la caserne de

Walferdange, puis au camp de Senningen et ils y recevaient pendant 10 mois en dehors d'une instruction militaire poussée une formation générale sérieuse. La réussite à cette "école", où les branches militaires et générales (allemand, français, mathématiques, instruction civique et géographie) étaient enseignées conjointement suivant un programme précis était la condition sine qua non pour obtenir le grade de caporal qui était requis pour se présenter aux examens d'admission pour l'armée, la gendarmerie et la police.

Mais, comme c'est souvent le cas, cette excellente solution fut abandonnée après quelques années de succès incontestés.

Dans les années 60 et jusqu'en 1967, on en était revenu à des cours isolés plus ou moins sporadiques qui ressemblaient davantage à des "coups de pouce" ou à des "piqûres d'urgence" qu'à un enseignement sérieux et méthodique digne de ce nom.

Telle était donc la situation au moment de l'abolition du service obligatoire en juin 1967 et qui fit place à une armée de volontaires.

Le législateur était conscient du fait qu'il ne serait pas toujours facile de

trouver un nombre suffisant de volontaires à moins de leur assurer des débouchés sérieux au terme de leurs 3 années de volontariat. Ainsi la loi garantissait aux volontaires l'exclusivité pour les carrières de sous-officier dans l'armée, la gendarmerie et la police, de préposé des douanes, de préposé des eaux et forêts, de facteur des P&T et de gardien des établissements pénitentiaires.

Pour d'autres emplois dans les carrières inférieures auprès de l'Etat, les administrations et établissements publics et communaux, les CFL, etc, la loi leur réservait une priorité qui - disons-le tout de suite - n'a jamais été clairement définie et systématiquement appliquée.

Obliger des jeunes gens à s'engager pour 3 années au moins comme volontaires à l'armée pour pouvoir briguer certains emplois publics entraînait comme corollaire l'obligation pour l'armée de préparer sérieusement ces jeunes gens aux examens d'admission pour ces carrières et cette obligation était inscrite aussi bien dans la loi que dans le statut des volontaires qui dit dans son article 35 que "la préparation des volontaires pour l'admission aux administrations publiques se fera au sein de l'armée pendant le service volontaire suivant un programme à établir de commun accord entre l'armée et les administrations intéressées.

Rétrospective sur 25 années de cours de formation générale à l'Armée luxembourgeoise

Ainsi furent créés, après quelques mois de transition et de réorganisation, au début de l'année 1968, les cours de formation générale et d'instruction civique.

Une équipe permanente, composée d'un enseignant et de 3 officiers dégages fut chargée d'élaborer des programmes et horaires pour lesdits cours en se basant sur les programmes des examens d'admission des différentes administrations concernées.

Compte tenu des astreintes militaires de l'époque et du nombre réduit d'enseignants disponibles, le programme prévoyait dans une première étape entre 1968 et 1971, huit heures de cours par semaine à raison de 2 heures pour chacune des branches suivantes: français, allemand, mathématiques, instruction civique/géographie. Les cours débutaient en principe après l'instruction militaire avancée et s'étendaient sur 3 cycles de 20, 40 et 30 semaines.

Etant donné qu'il n'y avait au début que 4 puis 5 enseignants disponibles, les volontaires qui restaient affectés dans leurs compagnies d'origine, étaient subdivisés en deux groupes comportant chacun 4 classes. Les volontaires de chaque groupe suivaient les cours à raison de 4 heures par demi-journée

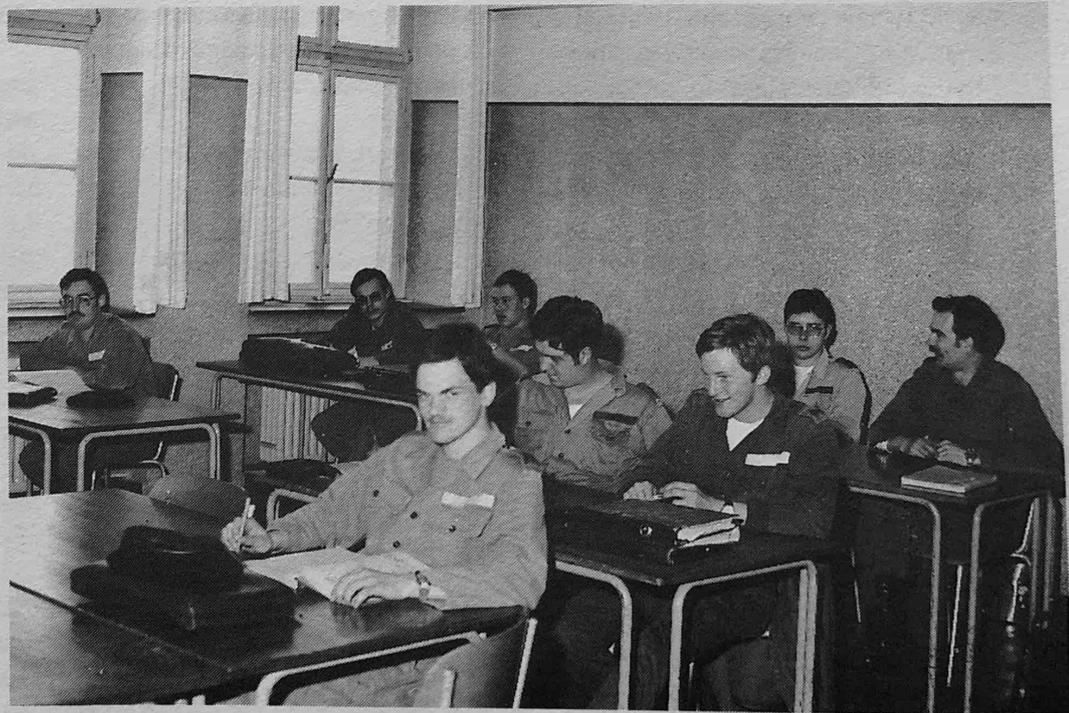
en alternance le lundi après-midi, le vendredi et le samedi matin. Les mardis, mercredis et jeudis étaient réservés exclusivement à l'instruction et aux exercices militaires.

Les cours étaient donnés dans les salles d'instruction des différentes compagnies. Chaque classe avait à sa disposition une salle bien définie - à moins qu'elle ne fût occupée momentanément pour d'autres cours - et les enseignants faisaient la navette entre les différentes salles.

L'introduction de deux leçons supplémentaires par semaine (1 d'anglais et 1 de dactylo) ne faisait qu'aggraver les problèmes d'organisation. Les inter-

férences entre les astreintes militaires et scolaires étaient multiples, les absences pour raison de service se multipliaient et le système ne donnait guère satisfaction, ni aux militaires, ni aux enseignants ni aux principaux intéressés, c'est-à-dire aux volontaires qui se sentaient tirailés entre 2 astreintes l'une militaire et l'autre scolaire.

A la suite d'un rapport rédigé par un haut fonctionnaire de l'Education nationale auquel le ministre de la Force publique avait confié une mission d'information, une commission permanente composée de 6 membres était chargée "de donner son avis sur tous les problèmes concernant la sélection,



Rétrospective sur 25 années de cours de formation générale à l'Armée luxembourgeoise

l'instruction générale civique et professionnelle des volontaires ainsi que leur préparation et leur admission aux différentes administrations publiques". En concordance avec les propositions faites par cette commission, les cours furent réorganisés et le nouveau système entra en application en septembre 1971.

La nouvelle formule comportait surtout une extension considérable des cours en les étendant sur 2 années entières avec 4 semestres consécutifs. L'admission aux cours se faisait 2 fois par an à la mi-septembre et la mi-février. Le nombre des leçons fut également augmenté considérablement et porté de 10 à 16 leçons hebdomadaires et de nouvelles branches furent introduites. Les nouveaux programmes et horaires prévoyaient les branches suivantes: français 4, allemand 2, anglais 2, mathématiques 2, instruction civique 1, géographie/histoire 1, commerce 1, dactylo 1, étude dirigée 2.

Dorénavant les cours comportaient - pour tenir compte des exigences des différents examens d'une part et des études antérieures d'autre part -, 2 niveaux différents A et B, le niveau A étant réservé exclusivement aux volontaires qui avaient réussi avant leur engagement à l'Armée au moins trois années d'études secondaires, moyennes ou autres études reconnues équivalentes. Même un niveau C fut expérimenté pendant 2 ans environ pour aider de façon plus conséquente les élèves

les plus faibles.

La nouvelle organisation des cours débuta le 17 septembre 1971 avec un effectif de 203 volontaires répartis sur 8 classes (2A, 5B et 1 C). Comme auparavant, les cours étaient donnés le lundi après-midi, le vendredi et le samedi matin dans 8 salles d'instruction réparties sur 4 pavillons différents.

Un nombre plus important de classes, l'augmentation des leçons hebdomadaires et l'introduction de nouvelles branches exigeaient évidemment un plus grand nombre d'enseignants. En dehors des enseignants de l'Armée qui étaient toujours au nombre de 5, six autres enseignants, principalement des professeurs de l'enseignement secondaire, furent engagés à temps partiel et deux sous-officiers chargés des cours de dactylographie.

Dès le départ, il y avait des problèmes dus au manque manifeste de personnel enseignant et déjà 2 mois après le début du nouveau système, le régent des cours désigné par le ministre pour s'occuper en dehors de sa tâche d'enseignant des problèmes d'organisation et d'administration se vit contraint d'y rendre attentif dans un rapport adressé au ministre de la Force publique.

Le nombre des élèves et par conséquent celui des classes augmentait de semestre en semestre pour atteindre à un certain moment le chiffre de 308 élèves répartis sur 13 classes. Malgré l'engagement

de 3 nouveaux instituteurs entre 1972 et 1975, le manque chronique de personnel enseignant se faisait de plus en plus cruellement sentir. Chaque semestre, il fallait engager entre huit et dix enseignants à temps partiel et en outre avoir de plus en plus fréquemment recours à de jeunes officiers de l'active pour combler les lacunes. En dehors de leurs fonctions militaires normales, ils assumaient des tâches d'enseignant dans un nombre de branches diverses.

La réorganisation de 1971 n'avait - malgré les énormes efforts consentis dans tous les domaines - résolu aucun des problèmes spécifiques inhérents à un système dualiste qui s'acharnait à vouloir mener en parallèle une instruction militaire et une formation générale sérieuse.

Les absences pour toutes sortes de services devenaient, comme auparavant de plus en plus fréquentes et les interférences de plus en plus insupportables. Le manque chronique de personnel devenait permanent, la trop grande dispersion dans le temps (4 semestres de cours s'étendant sur 2 ans) et dans l'espace (jusqu'à 15 salles de classes éparpillées sur 8 pavillons de la caserne) rendait un contrôle sérieux impossible et le tiraillement permanent des volontaires entre 2 tâches complètement différentes faisait en sorte que le système ne pouvait pas fonctionner de façon satisfaisante. Même la prise en compte des résultats scolaires pour la nomination aux grades de caporal et de

Rétrospective sur 25 années de cours de formation générale à l'Armée luxembourgeoise

caporal-chef et dans une proportion de 40:60 - pour les examens d'admission ne fut guère de nature à stimuler sensiblement la motivation des volontaires qui étaient de moins en moins enclins à s'adonner à une double tâche qui à leurs yeux les surmenait de façon inadmissible.

Une fois de plus, le problème fut remis sur la sellette et étudié en long et en large par une commission élargie qui comptait cette fois-ci en dehors des représentants du Ministère de la Force publique, de l'Armée, des enseignants et des syndicats, des représentants du Ministère de l'Éducation nationale et ce, dans le seul but de donner aux volontaires de l'Armée la meilleure formation scolaire possible sous une forme acceptable et compatible avec les exigences du service militaire.

Peu à peu, une idée chère aux enseignants depuis des années et qui consistait à séparer radicalement les deux formations - militaire et scolaire - fit son chemin. Les travaux de la commission aboutirent finalement à une modification de la loi militaire en date du 17 juin 1987 et à la création de "l'École de l'Armée" dépendant du ministre de la Force publique en ce qui concerne l'organisation, l'administration et le fonctionnement et du ministre de

l'Éducation nationale pour ce qui est des problèmes pédagogiques.

Très vite, la nouvelle école dirigée par un enseignant, chargé de direction, ouvre ses portes à la mi-septembre 1987 avec 6 classes (3 terminales de l'ancien régime et trois nouvelles).

Huit enseignants permanents et 5 chargés de cours à temps partiel sont disponibles pour assumer la nouvelle tâche. La grande nouveauté de cette ultime réforme réside dans un cycle d'études unique à deux niveaux A et B qui s'étend sur une année scolaire entière pendant laquelle les "élèves-volontaires" sont affectés à une

compagnie "école".

Le programme scolaire comprend désormais 30 leçons hebdomadaires plus 3 heures d'étude, (allemand 4, anglais 3, français 5, correspondance 1, mathématiques 4, instruction civique 3, géographie 2, technologies nouvelles 1, dactylographie 2, éducation morale 1, étude dirigée/cours d'appui 4 et étude surveillée 3), le reste des 44 heures hebdomadaires, c-à-d. 11 heures par semaine étant réservées à des activités sportives diverses et à un programme militaire minimum indispensable.

L'énorme avantage - le mot n'est pas exagéré - du nouveau système est le



Rétrospective sur 25 années de cours de formation générale à l'Armée luxembourgeoise

fait que désormais les volontaires sont entre le 19e et le 30e mois de leur engagement de vrais élèves dans une vraie école fonctionnant au sein de l'armée avec un horaire journalier très proche de celui de toute autre école.

Un pavillon de la caserne est transformé en bâtiment scolaire avec 9 salles de classe dont l'aménagement et l'équipement fonctionnels sont achevés dans un temps record grâce au concours de toutes les instances concernées.

Un cycle préparatoire de six mois, entre le 13e et le 18e mois de service désigné sous le terme de "cours concomitants" comportant 4 leçons hebdomadaires seulement poursuit un quadruple but: revoir quelques notions élémentaires indispensables, réaliser une certaine mise à niveau des élèves venant de différents ordres d'enseignement, refamiliariser les "futurs élèves" avec l'école après une interruption plus ou moins longue et opérer une certaine sélection avant le début de

l'année de formation intensive à l'Ecole de l'Armée.

Les effets bénéfiques de la réorganisation totale ne se sont pas fait attendre.

Les volontaires, intégrés dans un véritable système scolaire dispensant des cours journaliers dans toutes les branches requises pour les différents examens d'admission et dont les résultats continuent, comme par le passé, à être pris en compte pour établir la note finale des examens, ont vite compris l'intérêt de la nouvelle formule et les résultats extrêmement flatteurs des 4 premières années prouvent que la voie choisie est la bonne.

Malheureusement la touche finale, un règlement grand-ducal élaboré en conformité avec la loi et avisé par toutes les instances concernées, y compris le Conseil d'Etat qui aurait donné une assise légale plus solide à l'Ecole de l'Armée et qui aurait réglé minutieusement tous les problèmes concernant son organisation et son fonctionnement

n'a pas été mis en vigueur à ce jour et ne le sera probablement pas dans un avenir prévisible.

Depuis la création de l'Ecole de l'Armée en 1987, le contexte politico-militaire a changé considérablement dans le monde et surtout en Europe. Cette nouvelle situation ne manquera pas d'avoir une incidence sur notre effort militaire et entraînera probablement une réorganisation interne de l'Armée en vue de ses nouvelles missions.

Espérons que les changements à intervenir ne se feront pas au détriment de l'Ecole de l'Armée qui pendant les années de son existence a prouvé son efficacité au service des volontaires de notre Armée.

Raymond WEYDERT
Chargé de direction hon.
de l'Ecole de l'Armée

Les enseignants permanents de l'Ecole de l'Armée à partir de 1967

Nomination / Démission honorable

WEYDERT Raymond	1967 / 1992
NITSCHKE Roger *	1967 / 1975
HIRSCH Jos *	1967 / 1979
SPEDENER Boris *	1967 / 1990
STREICHER Hubert	1970
KERGER Henri	1972
SCHMITZ Louis	1973

Nomination / Démission honorable

NEY Emmanuel	1975
MILBERT André	1978 / 1979
RECKINGER Claude	1979
PIZZALA Fernand *	1980 / 1984
WEYER Jean-Paul	1984
KERGER Paul	1988

* officiers détachés chargés de cours

Relations et Conventions Internationales

En dehors de ses missions proprement militaires au niveau national et international, l'Armée luxembourgeoise a contribué pour une large part - tant par l'engagement de son personnel que par la mise à la disposition de matériel - à de nombreuses actions d'aide humanitaire à travers le monde. Les plus importantes de ces contributions sont les suivantes:

Aide humanitaire au peuple kurde en TURQUIE en avril, mai, juin 1991. Dans ce contexte, 4 missions ont été effectuées. En voici les éléments essentiels de différentes missions:

1re mission:

Durée: 12 avril - 17 avril 1991
Effectif: 1 officier - 3 sous-officiers - 8 volontaires
Véhicules: 10 camions M35, cédés aux autorités turques et au Croissant Rouge
Fournitures d'aide: 40 tonnes

2e mission:

Durée: 26 avril au 05 et 08 mai 1991
Effectif: 2 officiers - 4 sous-officiers - 8 volontaires
Véhicules: 2 véhicules HUMMER et 5 camions M35. Les 5 camions ont été cédés aux autorités turques.
Fournitures d'aide: 100 tonnes

3e mission:

Durée: 12 mai - 18 mai 1991
Effectif: 1 sous-officier
Véhicules: 0
Fournitures d'aide: 40 tonnes

4e mission:

Durée: 15 et 17 mai au 17 juin et 20 juin 1991
Effectif: 3 officiers - 6 sous-officiers - 28 volontaires - 6 civils
Véhicules: 4 véhicules HUMMER, 4 camions M35 et 1 remorque équipée d'une station d'épuration d'eau (WATERLINE). Celle-ci a été cédée aux Kurdes.
Fourniture d'aide: 1er vol: 70 tonnes
2e vol: 40 tonnes

A noter qu'un sous-officier de l'Armée a séjourné pendant 1 mois parmi les réfugiés kurdes en IRAN, avec mission de leur apprendre la mise en oeuvre d'une station d'épuration d'eau fournie par RTL et la Croix Rouge Luxembourgeoise.

Outre l'opération d'aide humanitaire au peuple kurde, l'Armée a contribué dans une moindre mesure à l'aide humanitaire fournie au **BANGLADESH** et à l'**ETHIOPIE**.

L'Armée luxembourgeoise a également prêté son concours à l'**action humanitaire en ALBANIE:**

1. mission de prospection du 30 janvier au 6 février 1992 avec 1 sous-officier et 2 civils,
2. action "ALBANIE" du 20 avril au 1er mai 1992 avec 4 chauffeurs civils, 1 sous-officier, 3 soldats et 6 personnes civiles.

Cette action fut organisée dans les écoles luxembourgeoises par le Ministère de l'Education nationale en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse et le Conseil de l'Europe.

Par ailleurs, l'Armée a fourni son support en hommes et en matériel pour de nombreuses autres actions d'aide humanitaire au pays.

L'aide humanitaire par l'Armée luxembourgeoise - une expérience nouvelle

L'Armée luxembourgeoise a effectué trois missions d'aide humanitaire en faveur du peuple kurde irakien, dont deux en TURQUIE et la troisième en IRAK. Ces missions se sont déroulées avec grand succès pendant la période du 12 avril au 20 juin 1991.

Quatre vols d'avion ont permis d'acheminer quelque 380 tonnes d'eau, nourriture, médicaments, équipements et véhicules de LUXEMBOURG (Findel) à DIYARBAKIR (TURQUIE), aéroport de destination. Cet exploit fut réalisé grâce à l'AN-124 (Antonov), aéronef soviétique à grande capacité de transport, exécutant des vols de type "charter" pour la compagnie CARGOLUX et pour compte de l'armée luxembourgeoise. Signalons qu'à l'occasion de la deuxième mission, en TURQUIE, une charge totale de 120 tonnes (!) fut atteinte.

Le transport du personnel volontaire, à l'aller, s'est également effectué par Antonov, à l'exception de la troisième mission, où il a fallu rajouter au plan de vol un BOEING 737 de la compagnie LUXAIR, vu le nombre assez élevé de participants.

Le retour, pour les deux premières missions, s'est effectué grâce à la collaboration et à l'aide fort appréciée de l'armée allemande, par des C-160 Transall de la "Luftwaffe". Lors de la

dernière mission, le personnel revenait de la base américaine d'INCIRLIK/ADANA (TURQUIE) à bord d'un AN-124 et d'un BOEING 737.

A partir de DIYARBAKIR, d'innombrables kilomètres ont été parcourus par maints convois luxembourgeois, afin de pouvoir acheminer les personnel, vivres et équipements aux différents lieux d'intervention, qui se trouvaient soit au sud-est de la TURQUIE, soit au nord de l'IRAK. La ville de DIYARBAKIR, comptant environ 400.000 habitants, est située sur un plateau de quelques 600 mètres d'altitude, caractérisé par un climat sec, aride et très chaud, où des températures de 50°C à l'ombre ne sont pas rares en été! En avançant vers le sud, le climat devient encore plus sec et plus chaud, la végétation, étant déjà assez pauvre à DIYARBAKIR, s'appauvrissant davantage, pour laisser finalement place à un paysage brun-clair, voire brun-foncé.

Au sud de DIYARBAKIR, la route menait pendant une centaine de kilomètres à travers une région assez vallonnée, traversant la curieuse et belle ville de MARDIN, perchée sur des rochers, pour aboutir finalement dans une vaste plaine, verte et fructueuse;

nous étions enfin arrivés à l'inoubliable frontière syrienne, jalousement gardée

sur toute la longueur par de nombreux miradors et champs de mines. Après avoir longé la frontière syrienne sur plus de 150 kilomètres, nous avons atteint la ville de CIZRE, pour y franchir le Tigre, fleuve tout aussi légendaire qu'impressionnant.

C'est à CIZRE qu'il a fallu se décider ou bien de poursuivre la route plus à l'est, pour aboutir, après une traversée aventureuse de quelque 120 kilomètres dans les rudes montagnes du "Kurdistan", dans le camp perdu d'ISIK-VEREN, ou bien de continuer la route au sud pour arriver finalement, après 40 km, à SILOPI (TURQUIE), ville frontière et grand camp allié, située dans une grande plaine, aux portes de l'IRAK.

SILOPI était une base logistique alliée géante constituant une plaque tournante pour toutes les opérations d'aide humanitaire et de sauvetage réalisées. Dans le camp de SILOPI construit et géré par les forces américaines, 5000 personnes travaillaient et vivaient sous tente, dans des conditions climatiques très dures, vu la chaleur torride de cette région. Des milliers de tonnes de vivres et d'équipement ont été triées dans ce camp et expédiées dans toutes les directions, parfois à de grandes distances, moyennant camions militaires ou civils et aéronefs à voilure fixe et tournante.

L'aide humanitaire par l'Armée luxembourgeoise - une expérience nouvelle

Cet exploit gigantesque fut possible et réalisé; malgré quelques efforts turcs allant à contre-sens; grâce aux énormes efforts multi-nationaux, l'excellente collaboration interalliée, mais surtout - et il faut le souligner - grâce à la formidable et irréprochable organisation et aide américaine!

A l'occasion des deux premières missions, nous avons opéré dans le sud-est turc, c'est-à-dire dans le camp d'ISIKVEREN, qui devait bientôt acquérir une célébrité fort douteuse. Celui qui a vu ce camp, n'oubliera plus jamais la misère humaine inqualifiable, les horreurs grotesques commises sur des milliers d'innocents, l'état indescriptible dans lequel ce peuple végétait et mourait en silence, très loin de toute dignité humaine.

Par moments, ce camp comptait plus de 130.000 réfugiés, et vu sa situation géographique délicate, il était très difficile de le ravitailler convenablement: un seul chemin étroit, boueux, à forte pente et long d'une dizaine de kilomètres y menait. Il en résultait que les conditions hygiéniques étaient affreuses, favorisant des maladies dangereuses et très contagieuses comme notamment le choléra ou la fièvre typhoïde. Pendant des semaines, 25 personnes au minimum mouraient chaque jour, dont à peu près 80 % furent des enfants en bas âge!

Toute aide à ISIKVEREN était la bienvenue, car même le moindre geste

permettait de sauver des vies humaines. Il faut signaler que nous étions curieusement les premiers militaires étrangers à arriver dans ce camp et avec nos vivres, équipements et véhicules, nous avons pu contribuer, pendant près de trois semaines, à sauver des vies humaines et à améliorer certaines situations critiques, ce qui fut une expérience à la fois unique et touchante, qui restera gravée à jamais dans nos mémoires.

Lors de notre troisième et dernière mission, nous avons opéré au nord de l'IRAK, à partir de notre camp à KANI MASI, village situé dans les montagnes irakiennes, à plus de 150 kilomètres de SILOPI et à environ 120 kilomètres de ZAKHO, ville frontière irakienne. A partir de notre camp, qui fut intégré dans un camp de l'armée britannique, nous avons rempli les nombreuses et diverses missions qui incombaient, en parcourant de 3000 à 5000 kilomètres, dans un pays montagneux, parsemé par des tonnes de munitions, explosifs abandonnés et des milliers de mines omniprésentes, constituant un danger permanent, qu'il ne faut pas exagérer, mais qui était cependant bien réel!

Notre mission consistait à reconnaître et rassembler des informations. Les informations concernaient d'un côté les chemins possibles de rapatriement, permettant le retour des réfugiés, moyennant des camions, dans leurs villages en IRAK, malheureusement complètement détruits, d'un autre côté

les réfugiés-mêmes, à savoir leur appartenance aux différentes tribus, leur nombre, leurs chefs de tribus etc. En plus nous avons contribué à produire et à distribuer de l'eau propre, à administrer des soins médicaux, à transporter et à distribuer des médicaments, vivres et habits, et finalement à réaliser de petits travaux, comme notamment la construction d'une passerelle en bois au village de KANI MASI.

Enfin nous avons réalisé une mission qui nous a profondément satisfaite, dans un pays d'une beauté extraordinaire, au climat sévère, habité par un peuple bien sympathique et chaleureux, sans même remarquer que notre séjour d'un mois entier se terminait doucement avec chaque jour qui s'écoulait. La preuve est apportée qu'un petit pays, malgré ses moyens limités, est parfaitement en mesure - à condition de bien s'équiper et d'avoir la volonté nécessaire - de fournir une aide humanitaire digne de ce nom. Les nombreux amis que les participants luxembourgeois de ces trois missions se sont faits parmi le peuple kurde en sont un émouvant témoignage.

Guy HOFFMANN
Lieutenant en premier

Les initiatives de paix en Yougoslavie

La contribution de l'armée luxembourgeoise pendant les années 1991 et 1992

Introduction.

Le 25 juin 1991, la YOUGOSLAVIE bascule dans le chaos. La SLOVENIE et la CROATIE déclarent leur indépendance. L'affrontement armé est inévitable. L'intervention de l'armée fédérale en SLOVENIE se termine par un puissant échec et la crise slovène est pratiquement résolue le 23 juillet.

Les troubles en CROATIE tournent en conflit ouvert à partir du mois d'août 1992. Dans quatre régions, le conflit prend des proportions dramatiques et

dégénère en guerre civile, faisant de la CROATIE une terre de feu et de sang.

Après 15 cessez-le-feu dont le dernier a été plus ou moins respecté, l'armée serbe occupe 26% du territoire de la république de CROATIE. Le bilan des affrontements est lourd: 5000 tués, 20.000 blessés et environ 1.000.000 réfugiés.

En BOSNIE-HERZEGOVINE, les troubles ont commencé le 3 avril 1992. Des francs-tireurs serbes ont tenté de s'emparer par la force du pont sur la

SAVE qui relie SLOVANSKI-BROD (CROATIE) à BOSANSKI-BROD (BOSNIE). Ce pont était le dernier point de passage entre la CROATIE et la BOSNIE. Depuis, la guerre a envahi toute la république. La multitude des destructions, les images affreuses de camps de concentration, les atrocités incompréhensibles commises contre des civils, l'épuration ethnique pratiquée et les flux infinis de réfugiés nous révèlent l'ampleur de cette guerre absurde.

Le bilan de cette guerre est lourd. 50.000 tués, les blessés se comptent par centaines de milliers et jusqu'à ce jour la peur de la violence, de la torture et de la mort a contraint plus de 2,5 millions d'habitants à quitter leur patrie. Ce bilan n'est que provisoire car les antagonistes n'affichent aucune volonté pour faire la paix.

Depuis 1991, l'Armée luxembourgeoise participe activement à deux initiatives d'organisations internationales qui, sur place, cherchent à trouver une solution pour mettre fin à la crise en YOUGOSLAVIE.



Les initiatives de paix en Yougoslavie

1. La mission des observateurs de la Communauté européenne.

De juillet 1991 à avril 1992, l'Armée était en permanence représentée à la mission des observateurs de la Communauté européenne.

Composée de quelque 300 membres, originaires des pays de la Communauté européenne mais également du CANADA, de la POLOGNE, de la TCHECO-SLOVAQUIE et de la SUEDE, la mission est dirigée à partir de ZAGREB.

La mission principale des observateurs est le contrôle du respect des accords de cessez-le-feu signés entre les partis opposés. A cette mission principale s'est ajoutée une deuxième qui a un caractère plus humanitaire et qui consiste à surveiller la violation des droits de l'homme les plus élémentaires, la situation des réfugiés, la situation des prisonniers de guerre, l'évacuation par la force de civils, la destruction par la force d'objets culturels, d'églises et d'hôpitaux et le vandalisme comme le pillage et la mise à feu.

Une importance particulière revêt la prise en compte de la situation économique du pays, le fonctionnement du système de réapprovisionnement dans les régions sinis-

trées et le retour progressif à la vie quotidienne normale de la population. Les observateurs travaillent par équipe de deux à trois moniteurs de nationalités différentes. Chaque équipe prend en compte une mission bien précise d'environ une semaine dans une zone de responsabilité définie. Les participants luxembourgeois évoluaient surtout en CROATIE.

Avec l'arrivée des forces de l'ONU en CROATIE et en BOSNIE-HERZEGOVINE, les activités de la mission de la Communauté européenne se concentrent plus sur des régions de l'Ex-YOUGOSLAVIE qui pourraient être le lieu d'une autre confrontation armée, comme par exemple la province du

KOSOVO.

2. Les FORCES DE PROTECTION ONU (FORPRONU).

Le 22 février 1992, le Conseil de Sécurité des Nations Unies a adopté la résolution 743 qui autorise le déplacement d'une force multinationale de paix en YOUGOSLAVIE. En effet, le secrétaire général de l'organisation des Nations Unies, Monsieur BUTROS GHALI, jugea opportun des arrangements spéciaux pour garantir le maintien du dernier cessez-le-feu dans quatre régions de Croatie déclarées "Zones Protégées de l'ONU". Dans ces régions, les Serbes constituent la majorité des minorités substantielles et



Les initiatives de paix en Yougoslavie

les tensions entre les populations serbe et croate sont à l'origine du conflit.

La mission principale des FORPRONU consiste dans la démilitarisation des Zones Protégées par le retrait de toutes les unités des armées serbe et croate, la dislocation et la démobilisation des unités de défense territoriale, la remise des armes aux armées serbe, croate et aux FORPRONU, la dissolution des unités paramilitaires, irrégulières ou volontaires et la relocalisation des armées.

D'autres missions sont le contrôle de la police civile locale et le retour des réfugiés.

L'exécution de ces tâches est confiée à une force multinationale d'environ 14.000 hommes, venant de 31 nations différentes et commandée par le général Satish NAMBIAR (INDE). A cause de l'évolution dramatique de la situation en BOSNIE-HERZEGOVINE, le renforcement de la force par quelque 6000 militaires a été décidé par le conseil de sécurité des Nations-Unies. La force des Nations Unies comprend des bataillons d'infanterie, des unités logistiques, un corps de cinq cents policiers civils et une centaine d'observateurs de l'ONU.

Le Contingent luxembourgeois de la Force de Protection des Nations Unies en Yougoslavie

A partir du 30 mars 1992 et jusqu'au 30

mars 1993, l'Armée a procédé à la mise sur pied d'un contingent autonome, pour participer à la mission "FORPRONU" en YOUGOSLAVIE.

Ce contingent est constitué de deux détachements qui successivement et chacun pour la durée de six mois sont engagés en CROATIE.

Sur le plan politique et financier, le contingent luxembourgeois reste une entité distincte vis à vis de l'Organisation des Nations-Unies et de toute autre instance internationale.

Le 8 avril 1992, le Colonel, Commandant de l'Armée, a signé l'accord particulier entre le Ministre de la Force Publique du Grand-Duché de Luxembourg et le Ministre de la Défense Nationale du Royaume de Belgique relatif à la mise à la disposition d'un détachement belgo-luxembourgeois dans le cadre de la Force de protection de l'ONU déployée en YOUGOSLAVIE.

Cet accord arrête que le détachement luxembourgeois est placé pour la durée de la mission sous commandement opérationnel belge et définit les modalités de coopération entre le détachement luxembourgeois qui, dans le cadre de la mission FORPRONU, est intégré au contingent belge.

Sous le commandement d'un colonel russe, un bataillon belge et un bataillon russe assument la responsabilité du

contrôle de la paix de la SLAVONIE orientale (Est de la CROATIE).

Le secteur belgo-luxembourgeois est formé d'un triangle équilatéral d'environ 45 kilomètres de côté, délimité par la frontière hongroise, le DANUBE et la DRAVA.

La zone de responsabilité des militaires luxembourgeois s'étend autour de la localité de BARANJSKO PETROVO SELO, située à 45 kilomètres au nord d'OSIJEK et à quelques kilomètres de la frontière hongroise.

La mission de l'unité belgo-luxembourgeoise consiste à veiller à ce que les zones protégées par l'ONU soient et restent démilitarisées et que tous les habitants de ces zones puissent vivre sans crainte d'une attaque armée. Effectuer des contrôles routiers, observer à partir de positions permanentes et patrouiller, tant de jour que de nuit, afin de maintenir un certain climat de sécurité sont les activités principales quotidiennes. L'aide humanitaire au profit de la population locale revêt une importance particulière et la distribution de nourriture aux plus pauvres et l'assistance médicale permettent de soulager le sort de la population locale.

a. Le premier détachement luxembourgeois.

En octobre 1991, le détachement a été constitué et a entamé la préparation spécifique pour ce type de mission.

Les initiatives de paix en Yougoslavie

L'ordre de déploiement a été donné fin février 1992.

Composé de trois officiers, sept sous-officiers et de trente-et-un soldats-volontaires, le détachement était placé sous contrôle opérationnel du Deuxième Bataillon de Carabiniers Cyclistes, stationné à SIEGEN (GE).

Le 30 mars, l'unité a rejoint le bataillon belge à SIEGEN (GE) et le mouvement vers la YOUGOSLAVIE s'est déroulé en deux étapes. Le 7 avril, les membres du contingent accompagnant le charroi partaient par train de la gare de SIEGEN et le 10 avril, le reste du détachement a rejoint BELGRADE par avion.

La mission proprement dite a démarré le 13 avril et s'est poursuivie jusqu'à la relève le 10 octobre.

Au départ, le bataillon belge comptait 475 hommes, appuyé par une antenne chirurgicale d'intervention rapide (13 personnes). Le 5 juin 1992 à la demande de l'ONU, le gouvernement belge a décidé de renforcer le contingent par une compagnie forte de 130 hommes. En tout, le bataillon était composé de 618 militaires belges et de 41 militaires luxembourgeois.

Le 24 octobre, lors d'une cérémonie en hommage du premier détachement, la Croix d'Honneur et de Mérite Militaire en bronze a été conférée à tous les membres.

b. Le deuxième détachement luxembourgeois.

Le deuxième détachement se compose de trois officiers, sept sous-officiers et de vingt-six soldats-volontaires dont deux soldats féminins. Cinq volontaires du premier détachement ont prolongé leur engagement en CROATIE de six mois.

Le détachement a été renforcé par une section d'éclaireurs de sept militaires de l'Armée belge.

Le peloton est intégré dans le Bataillon "Libération" qui est stationné à BOURG-LEOPOLD (BE). Le contingent belgo-luxembourgeois compte 609 militaires belges et 36 militaires luxembourgeois.

Le 9 octobre 1992, le détachement a rejoint BOURG-LÉOPOLD. Le 10 octobre les volontaires sont arrivés à BELGRADE pour poursuivre la mission du contingent luxembourgeois en CROATIE.

4. Conclusion

La fin du conflit en YOUGOSLAVIE ne se dessine malheureusement pas encore à l'horizon et la poursuite des activités militaires en BOSNIE-HERZEGOVINE est le signe que le calvaire des populations de ces régions se poursuit.

Pendant des siècles, serbes, croates et

musulmans se sont combattus. Il semble que pour eux la guerre fait partie de leur vie et une comparaison avec les conflits au Moyen-Orient entre juifs et arabes ou en IRLANDE du Nord entre catholiques et protestants s'impose.

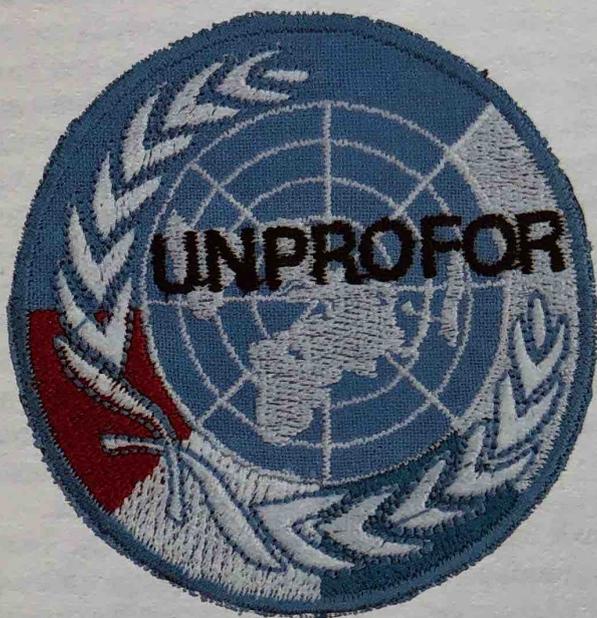
Les 45 dernières années, le régime TITO a permis l'instauration d'une paix artificielle entre serbes, croates et autres nationalités. Mais 11 années après sa mort, les animosités ont refait surface, la guerre a repris ses droits et le fossé qui sépare les populations s'est encore sensiblement creusé.

A eux seuls ces peuples n'ont pas la volonté, la détermination ou le courage pour trouver une solution à leurs problèmes. Trop souvent la méfiance mutuelle et la haine prennent la place du bon sens.

Des initiatives comme celles de la Communauté européenne ou des Nations Unies sont nécessaires pour permettre aux antagonistes, à travers de longues et difficiles négociations, de retrouver la paix et la sécurité. Si le succès de leurs engagements est souvent mis en cause, ils ont tout de même le mérite d'avoir contribué à réduire les affrontements armés et l'utilisation de la violence dans certaines régions.

Fernand GUTH
Lieutenant-Colonel

Insignes divers

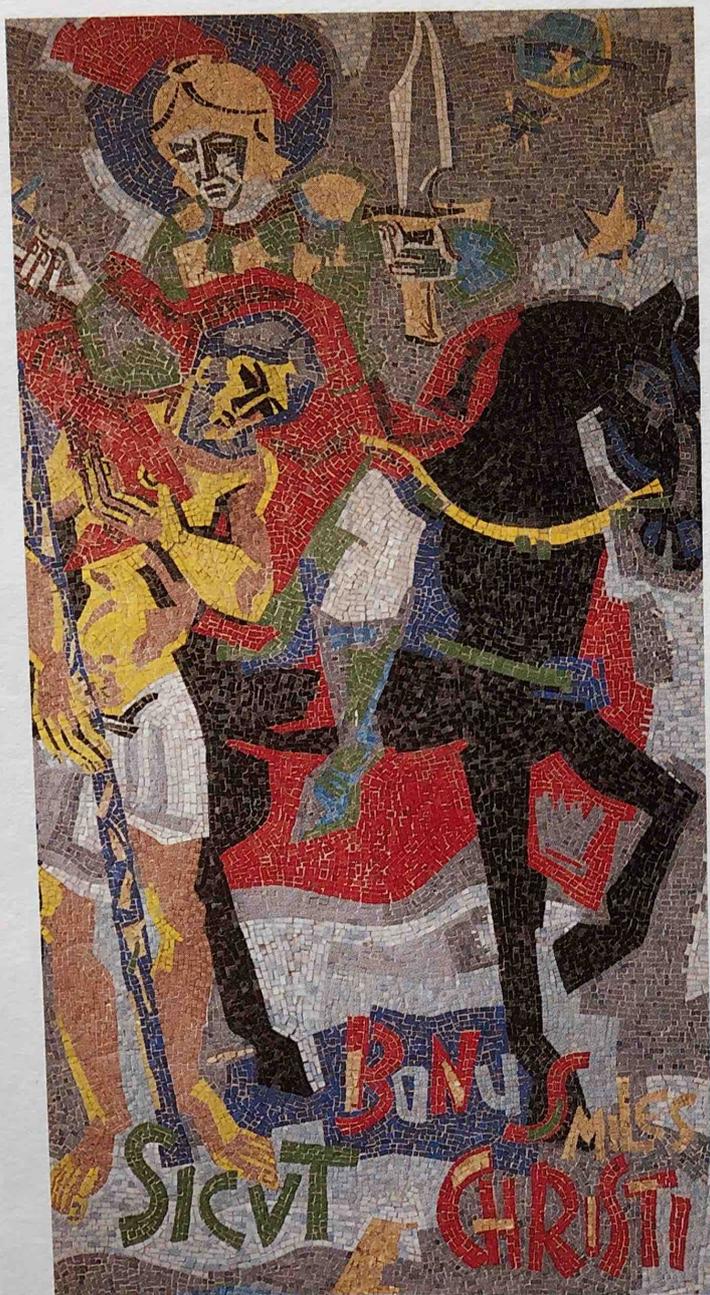


Insigne du peloton luxembourgeois
des Forces de Protection de l'ONU



Insigne des
"Allied Mobile Forces"

L'Aumônerie militaire

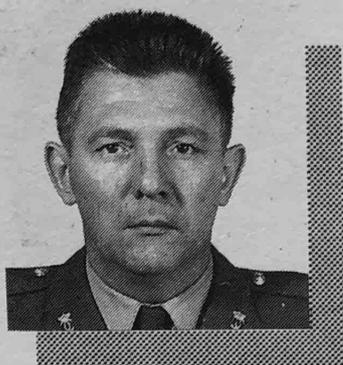


St Martin
Patron des Soldats
(mosaïque en la Chapelle du CIM)



Insigne de
l'Aumônerie militaire

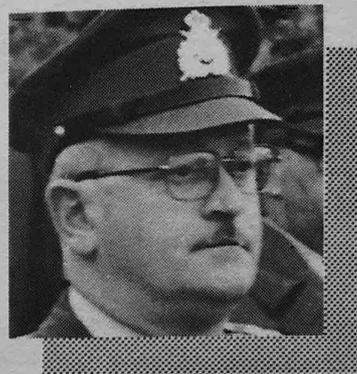
Les commandants de l'Armée luxembourgeoise de 1967 à 1992



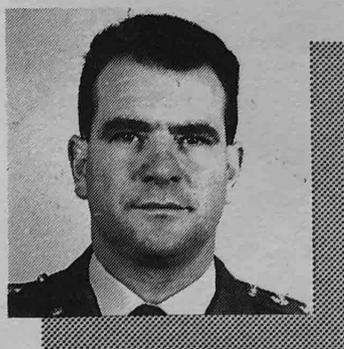
MAYER Michel
15.07.67 - 15.11.72



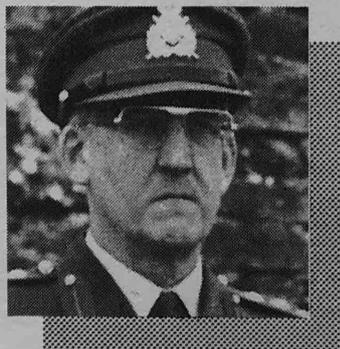
DAUFFENBACH Pierre
15.11.72 - 04.02.76



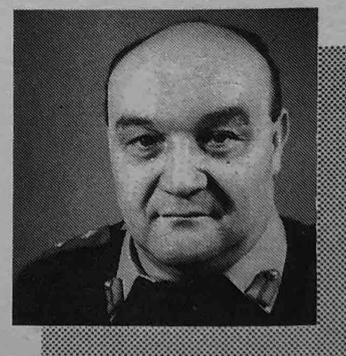
BETZ Jean
04.02.76 - 09.03.80



WELFRING François
09.03.80 - 13.05.84



LEY Nicolas
13.05.84 - 21.02.88



BRUCK Armand
21.02.88 -

Les commandants du Centre d'instruction de l'Armée (CIA) Centre d'Instruction Militaire (CIM) de 1967 à 1992



KAYSER Robert
20.12.67 - 09.10.72



BODEN Armand
09.10.72 - 17.02.75



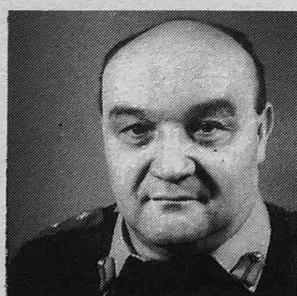
SCHILTZ René
17.02.75 - 04.07.77



THIEL Ernest
04.07.77 - 04.09.80



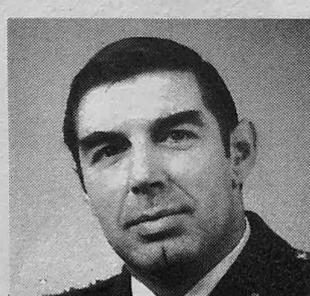
LEY Nicolas
04.09.80 - 01.07.82



BRUCK Armand
01.07.82 - 13.05.84



ALZIN René
13.05.84 - 21.02.88

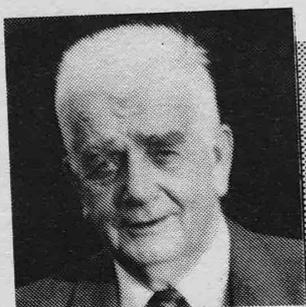


PILOT François
21.02.88 - 13.06.89

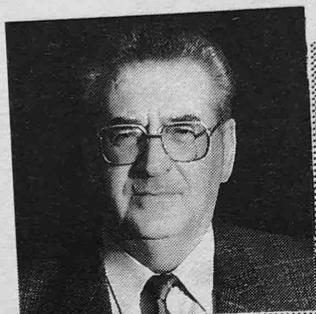


GRETSCH Michel
à partir du 13.06.89

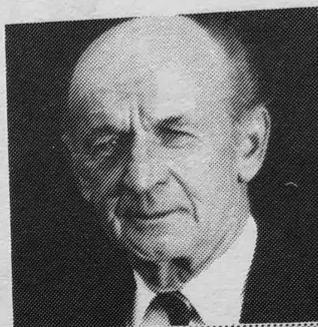
Les adjudants de Corps et du Commandement de l'Armée de 1967 à 1992



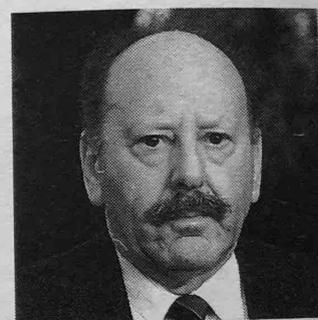
GRETHEN Alphonse
Adjudant de Corps
20.12.67 - 13.01.77



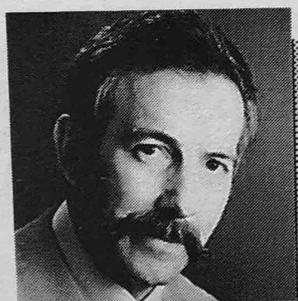
CLEES Joseph
Adjudant de Corps
13.01.77 - 27.05.80



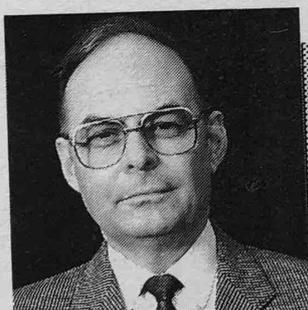
THEISEN René
Adjudant de Corps
27.05.80 - 01.03.81



UHRES Edouard
Adjudant de Corps
01.03.81 - 10.11.83



BOCK Armand
Adjudant de Corps
10.11.83 - 14.04.86



WEINACHTER François
Adjudant du ComdtA
19.06.84 - 09.04.86
Adjudant de Corps
09.04.86 - 04.04.87



KNEIP Victor
Adjudant du ComdtA
11.04.86 - 04.04.87
Adjudant de Corps
04.04.87 - 25.04.90

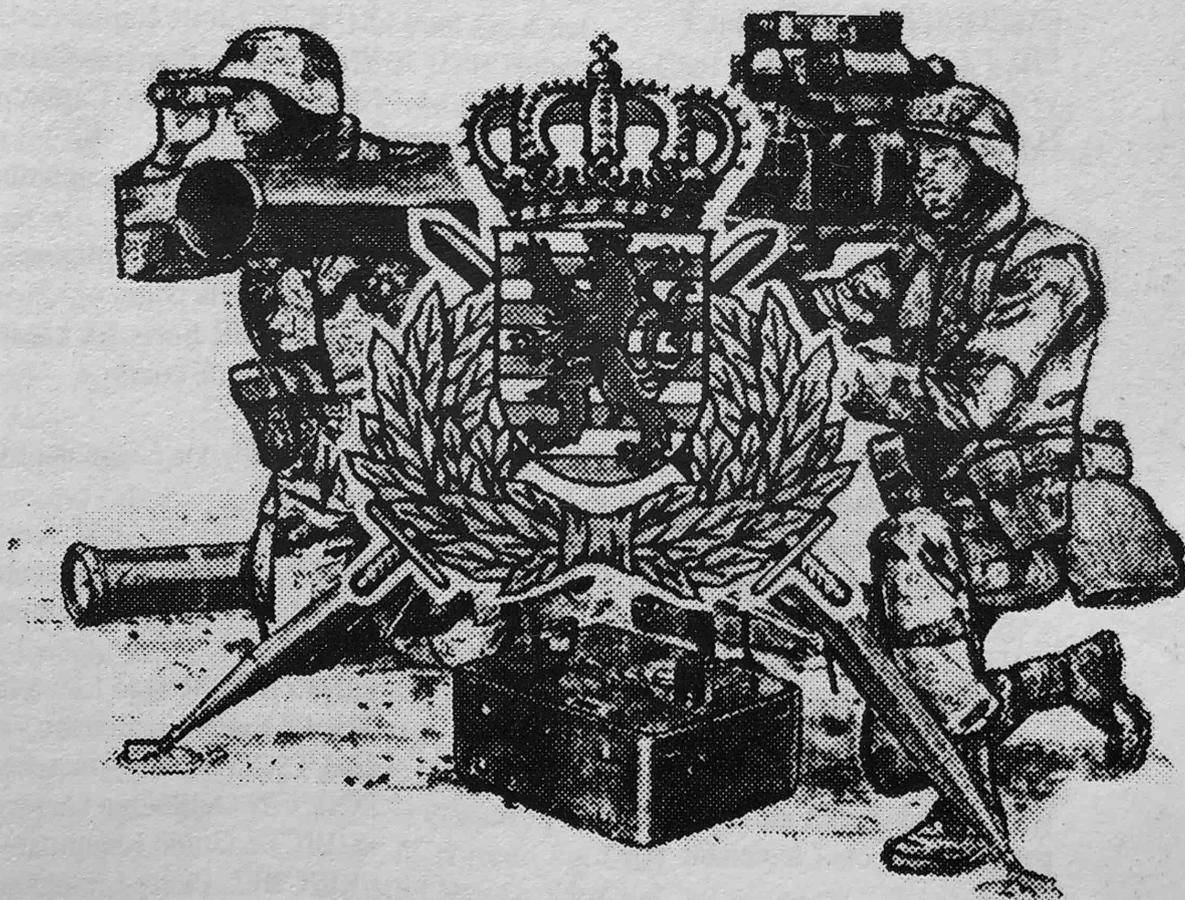


ASSEL Fernand
Adjudant du ComdtA
04.04.87 - 25.04.90
Adjudant de Corps
à partir du 26.04.90



MOES Gustave
Adjudant du ComdtA
à partir du 26.04.90

**Relevé
du personnel civil et militaire
de
l'Armée luxembourgeoise**



1967 - 1992

Officiers

MAYER Michel Lieutenant-Colonel
BISDORFF Norbert Lieutenant-Colonel T Méd
NEUEN Jean Lieutenant-Colonel T Méd

BODEN Armand Major
SCHILTZ René Major
BETZ Jean Major T
KAYSER Robert Major
PIXIUS Edmond Major T
SCHMITZ André Major T
GOEDERT Marcel Major T
FELTZ Jean Major T
WAGENER Joseph Major T
HALLE Marcel Major T

JOST Jules Lieutenant-Colonel Aum
GLESENER Emile Major Aum
BENGEL Adolph Major Aum

THIEL Ernest Capitaine
MICHAELIS Roger Capitaine
BERGEM Pierre Capitaine
WILLIERE Gaston Capitaine
LEY Nicolas Capitaine
BONERT Maurice Capitaine Méd

BRUCK Armand ,1er Lieutenant
GROSCH Carlo 1er Lieutenant

ALZIN René Lieutenant
HECK Jean-Paul Lieutenant
PILOT François Lieutenant

DAUFFENBACH Pierre Major HC
KIMMES Léon Major HC
RICHARD Paul Major HC
LUCAS Albert Major HC
HOFFMANN Roger Major HC
ENGELS Ernest Major HC
PRUSSEN Norbert Major HC
FRANTZ Germain Major HC
TRAUFFLER Jean Major T HC
MOES Armand Major T HC
STOLTZ Emile Capitaine HC
WELFRING François Capitaine HC
MEUNIER Eugène Capitaine HC

NITSCHKE Roger Capitaine
Dét chargé de cours
HIRSCH Joseph Capitaine
Dét chargé de cours
SPEDENER Boris 1er Lieutenant
Dét chargé de cours

KLEIN Etienne Lieutenant-Colonel T
AudMil

WAGNER Lucien 1er Lieutenant Vol
METZLER Jean 1er Lieutenant Vol

KINTZINGER Jean Lieutenant Vol
THEIN Egide Lieutenant Vol
GRETSCHE Michel Lieutenant Vol
SCHOEN Guillaume Lieutenant Vol
SCHILTZ Guido Lieutenant Vol
FREICHEL Pierre Lieutenant Vol
BIBERICH Jean-Pierre Lieutenant Vol

Sous-officiers

ENDERS Mathias Adj.-Major
GRETHEN Alphonse Adj.-MajT
KIRSCH Nicolas Adj.-Chef
CLEES Joseph Adj.-Chef
GOEREND Félix Adj.-Chef
LORANG Jean Adj.-Chef
SIMON Nicolas Adj.-Chef
LEICK Camille Adj.-Chef
EICHER Armand Adj.-Chef
COLLE Raymond Adj.-ChefT

STIEFER Jean-Baptiste Adj.
MANDY Jean Adj.
GONIVA Marcel Adj.
DEISCHTER Lucien Adj.
THEISEN René Adj.
NEVEN Antoine Adj.
ERESCH Jean-Pierre Adj.
WAMPACH René Adj.
KARPEN Charles Adj.
OSCH Johny Adj.
MAJERUS Joseph Adj.
REUTER Raymond Adj.
BOUQUET Emile Adj.
LERUTH Emile Adj.
UHRES Edouard Adj.
GREISCHER Joseph Adj.

KASS Paul Sgt-Chef
KREIN Emile Sgt-Chef
KLEPPER François Sgt-Chef
IGEL Nicolas Sgt-Chef
WIES Armand Sgt-Chef
BARNICH Roger Sgt-Chef
HUBERTY Felix Sgt-Chef
WOLTER Marcel Sgt-Chef
FISCHBACH Edmond Sgt-Chef
REUTER Pierre Sgt-Chef

SCHILLING Robert Sgt-Chef
NILLES Pierre Sgt-Chef
BOCK Armand Sgt-Chef
JAEGER Victor Sgt-Chef
GUDEN Jean-Pierre Sgt-Chef
WEINACHTER François Sgt-Chef
ENGELMANN Armand Sgt-Chef
BOUCHE Robert Sgt-Chef
KINN Paul Sgt-Chef
STREICHER Hubert Sgt-Chef
BINTZ Norbert Sgt-Chef
BERNARD Roger Sgt-Chef
BARTHOLME Jean Sgt-Chef
BUTGENBACH Pierre Sgt-Chef
NESSER René Sgt-Chef
SAUBER Arthur Sgt-Chef
KLEIN Jean Sgt-Chef
STREVELER Albert Sgt-Chef
THULL Jean-Pierre Sgt-Chef
ZIMMER Mathias Sgt-Chef
OLINGER Gilles Sgt-Chef
BERINGER Raymond Sgt-Chef
KRYLOFF Elie Sgt-Chef
BEFORT Antoine Sgt-Chef
CONTER Roger Sgt-Chef
THILL Jean Sgt-Chef
RESCH Gaston Sgt-Chef
BARNICH Henri Sgt-Chef
WEIRIG Nicolas Sgt-Chef
MERSCH Jules Sgt-Chef
WAGNER Jean Sgt-Chef
WILHELM Michel Sgt-Chef
KNEIP Victor Sgt-Chef
DEMOLING François SgtCh

WAGNER Lucien Sgt-Chef
DOOS Edmond Sgt-Chef
HECKER Arsène 1er Sgt
ASSEL Fernand 1er Sgt
ZEYEN Roland 1er Sgt
DIEDERICH Léon 1er Sgt
FELLER Jean 1er Sgt
BERNOTTE Ernest 1er Sgt

BAULISCH Joseph Sgt
MOES Gustave Sgt
BENTNER Joseph Sgt
DISTELDORFF Norbert Sgt
TOUSSAINT Norbert Sgt
TANDEL Jean-Paul Sgt
URHAUSEN Alfred Sgt
WEIS Camille Sgt
GROSBER Léon Sgt
TANDEL Jean-Paul Sgt
STREITZ Albert Sgt
BLAU Jules Sgt
CORDIER Léon Sgt
BACK Albert Sgt
KIEFFER Germain Sgt
TREFFKORN Joseph Sgt
GOEDERT Aloyse Sgt
TREZZI Jean Sgt
LOMMER Nicolas Sgt
FRISCH Pierre Sgt

Situation d'effectifs
au 20 décembre
1967

Sous-officiers

SCHNEIDER Pierre Adj.-
MajorT HC
HEYARDT Fernand Adj.-
MajorT HC
ERNSTER Joseph Adj. HC
DECKER Joseph Adj. HC
WAGNER Robert Adj. HC
LORANG Fernand Sgt-Chef
HC
LECHES André Sgt-Chef HC
THILL Raymond Sgt-Chef
HC
LORGE Fernand Sgt-Chef
HC
BIWER Jules Adj. HC

BECKIUS Ernest Sgt-Vol
CHARLIER Alban Sgt Vol
FEIEREISEN Albert Sgt Vol
GILS Nicolas Sgt Vol
JEMMING Pierre Sgt Vol
KRIDEL Gérard Sgt Vol
BRUCHER Michel Sgt Vol
WESTER René Sgt Vol
REISER Alphonse Sgt Vol
SCHULLER Nicolas Sgt Vol
BUTGENBACH Pierre Sgt
Vol
LEICK Camille Sgt Vol
SCHEUER Joseph Sgt Vol
JANSEN Alphonse Sgt Vol
SCHNEIDER Emile Sgt Vol
LEONARDY Alfred Sgt Vol
VAN DYCK Guy Sgt Vol

HOFFMANN Norbert Capitaine

GIERES Jean Adj.-Major
FABER Armand Adj.-Chef
HENX Robert Adj.-Chef
SCHMIT Marcel Adj.-Chef
BASTIAN Norbert Adj.-Chef
STRASSER Jules Adj.-Chef
KIEFFER Lucien Adj.-Chef
SCHEID Léon Adj.-Chef
FABER Alphonse Adj.-Chef
DILLENBOURG Léon Adj.-Chef
KAUTHEN Roger Adj.-ChefT
SCHWEICH Nicolas Adj.
COMES Joseph Adj.
HEMMER René Adj.
TRAUSCH Grégoire Adj.
GIERES Mathias Adj.
LORGE Aloyse Adj.
DELFELD Albert Adj.
HARSCH François Adj.
MOOTZ Adolphe Adj.
SCHMIDT Jean Adj.
HIRTZ Bernard Adj.
MICHAUX Fernand Adj.
DAHM René Sgt.-Chef
HENX Nicolas Sgt.-Chef
ZEUGMANN Nicolas Sgt.-Chef
MOHR Jean Sgt.-Chef
SCHMIT Emile Sgt.-Chef
BAUER Alex Sgt.-Chef
HEUSCHLING Edouard Sgt.-
Chef
WEBER Eugène Sgt.-Chef
HARTERT René Sgt.-Chef
SCHOEN Guillaume Sgt.-Chef
DUSCHINGER Jean Sgt.-Chef
MEYER Gaston Sgt.-Chef
HIRTZ Paul Sgt.-Chef

Musique Militaire

PEGEL Norbert Sgt.-Chef
MEIS Roger Sgt.-Chef
FEIDT Arnould Sgt.-Chef
SCHINTGEN Frédéric
Sgt.-Chef
WEYLAND Robert Sgt.-
Chef
COLLIGNON Fernand
Sgt.-Chef
JOST Frédéric Sgt.-Chef
SCHOENTGEN Arthur
Sgt.-Chef
GENSON Jean 1er Sgt.
DREES Fernand 1er Sgt.
DRAUT Mathias 1er Sgt.
GRETHEN François 1er
Sgt.
REINERT Nicolas 1er Sgt.
ROSTER Armand 1er Sgt.
WAGNER Georges 1er
Sgt.
BRAUN Joseph Sgt.
KAYSER René Sgt.
HUBERTY Joseph Sgt.
Volontaire
KLEIN Pierre Sgt.
Volontaire
WANDIVINIT Théodore
Caporal-Chef
BRAUN Jean-Pierre
Caporal
COWER Joseph Caporal
HOFFMANN Claude
Caporal
SCHMITZ Gaston Soldat
1ière classe

Personnel civil

ACKERMANN Robert
ASSELBORN Mathias
ATTEN Balthasar
BAI'NS Helmut
BARBIER-SPRUNCK R.
BARTH Paul
BARTHEL Joseph
BAULER Tilly
BIS Raymond
BRUCK Emile
COLBETT Gilbert
CONZEMIUS René
DALEIDEN Anne
DESBORDES Paul
EHR Guy
ESSLINGEN Joseph
ESPEN Aloyse
EUTAXIAS Charalampos
FANK-SASSEL Marguerite
FEIDERT-ERPELDING
Suzanne
FETTES Nicolas
FETTES Aloyse
FEYPEL François
FILSER Alex
FIXMER Raymond
FRIEDRICH Marcel
GEIB Albert
GENGLER Pierre
GILLEN Ernest
GILLEN Robert
HAAN Martin
HANSEN Fernand
HECK Marguerite
HEINEN Marie-Jeanne
HEINRICY Charles
HEIRENS Mathilde
HIRSCH Kurt
HUBERTY Raymond

JEMMING Marcel
JOHANNNS Pierre
JUNCKER Roger
KALBUSCH Anne
KIEFFER Pierre
KREMER Emile
LAMBERTY Marie
LEY Raymond
LEIDER Aloyse
LICKES Léon
LORANG Mathias
MATHIEU Joseph
MEYER-WAGNER Odette
MISCHEL Raymond
MOCKEL Joseph
MOHR Albert
NIPPERTS Auguste
NOESEN Jean
OBERWEIS Aloyse
PAX Josette
PLEGER Roger
PLETSCHETTE Roland
PUTZ Arnould
PUTZ Marie
QUARING Anne
QUINTUS Jean
ROEDEL Roger
SCHADECK Alfred
SCHAUS Alfred
SCHEIDEN Antoine
SCHMITZ François
SCHMITZ Marie-Louise
SCHMIZ Cilly
SCHMOETTEN Roger
SCHOLTES Gilbert
SCHWEIGEN-REITER
Pauline
SONNTAG Raymond
SOMER Joseph

STEFFEN Pierre
STEFFEN Roland
STURM Norbert
TASCHLER Guillaume
TEISEN Lina
THIERY Joseph
THOLL Jean
URBE Jean
WAGNER Marie
WAGNER Norbert
WAGNER-WEISGERBER
Suzanne
WALERS-WAGNER
Suzanne
WALESCH Fernand
WIES Nicolas
WINTER-GEORGES Valerie
WIRION Roger
WOLFF Jean
ZEIMES Paul

Annuaire d'Alsace
1967
du 20 décembre

1967

Situation d'effectifs
au 20 décembre

Volontaires

BECKER Serge Cpl
 MARX Fernand Cpl
 LOUTSCH Eugène 1cl
 BIRTZ J-Pierre Cpl
 OTH Pierre Cpl
 BAULER Pierre Cpl
 GLODT Christian Cpl
 LINCK Mathias 1cl
 RONCK Jean Cpl
 SCHWARTZ Eugène 1cl
 WOLFF Fernand Cpl
 DE WAHA François Cpl
 KREMER Guy Sdt
 BRAUN Pierre Cpl
 KRETTELS Remy Sdt
 AUBERT Charles Sdt
 LALLEMANG François Cpl
 GONNER Albert Cpl
 MELCHIOR Nicolas Cpl
 KETTENMEYER Edouard 1cl
 SCHILTZ André 1cl
 WAHL Gaston Cpl
 SEYWERT J-Claude Cpl
 REUSCH J-Marie 1cl
 SEILER J-Pierre 1cl
 SCHORTGEN Norbert 1cl
 BAMBERG Robert 1cl
 STRASSER François 1cl
 WELLIONG Roger Sdt
 BLUM Jean Cpl
 HERMES Paul Cpl
 PLETSCHETTE Emile Cpl
 SCHWACHTGEN Raymond
 Cpl
 ARNOLD Henri Sdt
 GOETZINGER Lucien Sdt
 RASQUE Emile 1cl
 SCHAUS Arthur Cpl
 BIRCHEM J-Pierre Sdt

GALES Rudy Sdt
 HEMMERLING Carlo Sdt
 HOSTER Arthur Sdt
 KRIER Romain Sdt
 LESS Marcel Sdt
 LUCAS Guy Sdt
 LUDZACK Fernand Sdt
 RECKEL Jean Sdt
 RONKAR Gabriel Sdt
 SCHMIT Hubert Sdt
 STEFFEN J-Pierre Sdt
 STOCKLAUSEN Joseph Sdt
 TROMBINI Charles Sdt
 DOLINSKI Jean-Claude Cpl
 KOOS Francois 1cl
 BALTES Guy Cpl
 GELHAUSEN Ronald 1cl
 PELT Joseph Cpl
 CIAFFONE Edouard Cpl
 HOFFMANN Joseph 1cl
 NICKTS Joseph Cpl
 SIEGLER Antoine 1cl
 SCHWEIGEN Jean 1cl
 ZIMMER Henri Cpl
 KIESCH Nicolas 1cl
 STEFFEN Eloi 1cl
 BIRTZ J-Marie Sdt
 WEBER Lambert Cpl
 BLEY Guy Sdt
 MAJERUS Jean 1cl
 DEBOUCHE Robert Cpl
 HOFFMANN Paul Cpl
 PAUL Fernand 1cl
 STEIN Robert Cpl
 FASSBINDER Robert Cpl
 THEISEN J-Claude Cpl
 SAUER Eugène 1cl
 SCHMIT Norbert 1cl
 WEIRICH Fernand 1cl

HEIM Charles 1cl
 VERLAINE Gérard 1cl
 WOLFF Henri 1cl
 EIFFES François Cpl
 HOSCH Edouard Cpl
 SCHOMMER Robert Cpl
 STEINES Germain Cpl
 BONIFAS Jeannot Sdt
 NEUMANN Victor 1cl
 SAX Robert 1cl
 BERGER André Sdt
 FOURNE Jean Sdt
 HANSEN Guillaume Sdt
 HOFFMANN J-Claude Sdt
 JACOBY Marcel Sdt
 KUFFER Bernard Sdt
 LORANG Jean Sdt
 LUDWIG Roger Sdt
 PRAUS André Sdt
 ROEDEL Fernand Sdt
 SCHLIM René Sdt
 SCHMITZ Joseph Sdt
 STOCKLAUSEN Antoine Sdt
 THEIN André Sdt
 WAGNER Camille Sdt
 WEBER Gilbert Sdt
 WEICKER Ernest Sdt
 WEIRIG Raymond Sdt
 ARENDT François Cpl
 JUCHEM Henri 1cl
 BAULISCH Robert 1cl
 FABER Marcel Cpl
 KERGER Thomas Cpl
 SCHROEDER Edmond Cpl
 WEILER Théo Cpl
 WIES Felix Cpl
 BREDEMUS J-Pierre 1cl
 SCHREIBER Martin Marcel
 Cpl

Volontaires

KRECKE J-Pierre 1cl
STELMES Félix 1cl
GROSBER Edouard Cpl
WINANDY Victor Cpl
CAPUS Camille Cpl
DIESBURG Raymond 1cl
GRAF Nico 1cl
QUINTUS Jean Sdt
KAPPWEILER Norbert Cpl
THEISEN Léonard Cpl
GIRSCH Pierre Cpl
KOENIG Roland 1cl
TOMPERS Henri 1cl
JUNGBLUT Robert Sdt
PLEIMLING Jean 1cl
SCHENGEN Georges Sdt
KARPEN Nicolas Cpl
NEYENS François Cpl
SCHOLTES Lucien Cpl
ARNOLDY Charles Sdt
CADAMURO Robert Cpl
DIEDERICH Pierre Sdt
WAGENER Robert Sdt
BUECHLER Guillaume Sdt
CLOOS Henri Sdt
DUEHR Roger Sdt
GOEBEL Julien Sdt
HOSCHEID Marc Sdt
KOETZ J-Claude Sdt
KRIER Pierre Sdt
LEDERLE Bernard Sdt
MAES Nicolas Sdt
PESCHE Pierre Sdt
PROMMENSCHENKEL
Emile Sdt
RONKAR Michel Sdt
SCHMIT Georges Sdt
SEIWERATH J-Marie Sdt
STRASSER Baudouin Sdt

WAGNER Nicolas Sdt
WEALER Paul Sdt
WEBER Robert Sdt
WEILLER Fernand Sdt
ZIBERT Jean Sdt
FLICK François Cpl
WEILER François Cpl
DAHM Jean Cpl
HOFFMANN Norbert Cpl
RONCARI Richard 1cl
THEIN Robert 1cl
WEIS Joseph Cpl
SIDON Jacques Cpl
MARTELING Robert 1cl
FARENZENA Joseph Sdt
STEINES Arnold Sdt
FRANCOIS Victor Sdt
MASSARD François Sdt
SIER Gaston Cpl
FALTZ Marcel Cpl
FRISCH Albert 1cl
MULLER Robert Cpl
SCHILTZ Joseph Sdt
SCHUESSLER Fernand Cpl
FALTZ Norbert 1cl
HEIRAND Julien 1cl
KRIESTEN Léon Cpl
ENSCH J-Paul 1cl
OSTER Henri Sdt
RONCONI Nicolas 1cl
GUIRLINGER J-Pierre Cpl
NEY Jacques Cpl
RODESCH Pierre Cpl
TRIERWEILER Johny Cpl
BINTZ J-Pierre Sdt
DEJON Emile 1cl
EVEN Henri 1cl
WEBER Jean Cpl
CLASSEN Robert Sdt

DECKER Gustave Sdt
EIFFES Fernand Sdt
HEMMERLING Marc Sdt
HURT J-Paul Sdt
KOERNER Aloyse Sdt
LARSEL Yves Sdt
LINDEN Joseph Sdt
MANDER J-Pierre Sdt
POLI Raymond Sdt
REMY Emile 1cl
SCHINTGEN John Sdt
SCHMITT J-Claude Sdt
STOCKLAUSEN Michel Sdt
THULL J-Pierre Sdt
WAGENER Alex Sdt
WOHLFARTH Claude Sdt
BODRI Roger Cpl
MEHLEN Claude Cpl
SCHAUL Marco Cpl
BACKES Albert 1cl
BLASCHETTE Romain Cpl
COLLE Christian Cpl
REISER Pierrot 1cl
THOMMES J-Marie Cpl
WEIS Arsène Cpl
SCHMIT Nicolas Cpl
NOEL Raymond Sdt
GUTH Joseph 1cl
NICKELS Marcel Cpl
MANDERSCHIED Gaston
Sdt
SEUL François Cpl
HOFFMANN Roland Cpl
LEICK Edmond Cpl
REUTER Marc 1cl
STRASSER Michel Sdt
MOHNEN Jean Cpl
AUST Nicolas 1cl
KLEIN René 1cl

1967
Simulon Debauts
du 20 décembre

1967

Shuntou de l'année
du 20 décembre

Volontaires

SCHUTZ Fernand Cpl
 BACK Aloyse 1cl
 BËSCH André 1cl
 DEISCHTER Fernand 1cl
 DAMAN Aloyse Cpl
 FOURNE Roger Cpl
 KLAES Robert Cpl
 KREMER Norbert Cpl
 BINTZ Marcel 1cl
 COMES Robert Cpl
 FOLSCHEID Paul Cpl
 MEISCH Roger 1cl
 REIFFERS Nicolas 1cl
 BECKER J-Pierre Sdt
 BETTENDORFF Emile Sdt
 CRUCHTEN Marcel Sdt
 DIEDERICH Marcel Sdt
 FLAMMANG Norbert Sdt
 GOEREND Fernand Sdt
 KARGER Jean Sdt
 KEMMER Marc Sdt
 KREMER François Sdt
 LIPPERT Fernand Sdt
 MERENS Roger Sdt
 OLINGER Robert Sdt
 RIEHL Paul Sdt
 STORCK J-Paul Sdt
 TROMBINI Raymond Sdt
 WARNOTTE Marcel Sdt
 WINTERSDORFF Gilbert Sdt
 KAYSER Guy 1cl
 PICAR Roland Cpl
 ARENDT Edgard 1cl
 BIOT Edouard Cpl
 BRUCK Joseph Cpl
 FEIDT Arsène Cpl
 STREITZ Joseph 1cl
 WEBER Nicolas Cpl
 KOHN Gilbert Cpl

MULLER Roger 1cl
 BACH Gilbert Cpl
 LIPPERT Aloyse Sdt
 ESSLING Nico Sdt
 SCHUETZ Romain Sdt
 EIFFES Norbert Cpl
 GAERTNER Henri 1cl
 REULAND François Cpl
 SCHROEDER Joseph Cpl
 BETZ Frédéric Cpl
 STOLTZ Carlo Cpl
 DESSOUROUX André Cpl
 RAUSCH Jean Cpl
 THILL J-Pierre Cpl
 BENZ Jeannot 1cl
 BRANDENBURGER Armand
 Sdt
 ENGEL Théodore Sdt
 FOURNE Roger Cpl
 IRRTHUM Raymond Cpl
 KOEHLER Paul Cpl
 VENEZIANO Harry CplCh
 COLLING Joseph Sdt
 DRAUT René Sdt
 JANS Johny Cpl
 NESER Emile Sdt
 BADDE Edmond Sdt
 BERENS Marcel Sdt
 BIEVER Jean Sdt
 DALEIDEN Joseph Sdt
 DIEDERICH Raymond Sdt
 FLAMMANG René Sdt
 HOPP J-Pierre Sdt
 KARIER Théodore Sdt
 KLAAS Gaston Sdt
 LEY Jeannot Sdt
 MARIOTTI André Sdt
 MULLER Roland Sdt
 RAACH Victor Sdt

SCHOCKMEL Arthur Sdt
 TOBIAS Roger Sdt
 WAGNER François Sdt
 WEBER J-Paul Sdt

Le camp militaire du Herrenberg



Officiers

Nomination: *Major.* BETZ J., WAGENER J., TRAUFFLER J. HC, MOES A. HC
Affectation: SPIELMANN A. MajT AudMil
Démission honorable: Klein E. LtCol AudMil

Sans-Officiers

Nomination: *1er Sergent:* BAULISCH J., MOES G., BENTNER J. - *Sergent-Chef:*, HECKER A. - *Adjudant:* KASS P., KINN P., BOCK A., LORANG F. HC, SCHILLING R., BARNICH R., DEMOLING F., BOUCHE R., WEINACHTER F., IGEL N., ENGELMANN A., REUTER P., THILL R. HC, FISCHBACH E., KLEPPER F., NILLES P. - *Adjudant-Chef:* STIEFER J.B., MANDY J., GONIVA M., DEISCHTER L., COLLE R., THEISEN R., NEVEN A., BIWER J. HC, ERESCH J.P.
Réintégré: HEYARDT J.P. AdjMajT HC
Placé HC: BIWER J. AdjCh
Détaché: WEIRIG N. SgtCh

Musique militaire

Nomination: *Sergent:* HUBERTY J., WANDIVINIT Th., KLEIN P. - *1er Sergent:* BRAUN J., KAYSER R. - *Adjudant-Chef:* COMES J.
Démission honorable: DRAUT M. 1Sgt
Réintégré: LEIDER M. Adj HC
Décédé: HEUSCHLING E. SgtCh

Personnel civil

Engagé(e): WINTER-GEORGES V., PUTZ M., QUARING A., PAX J., BAULER M., SCHMIZ C., DUPONT M., BUCHLER M.
Nomination: *Instituteur:* WEYDERT R. - *Carrière A:* HEINEN M.-J.
Démission honorable: BRUCK E.
Contrat résilié: SCHOLTES G.

Officers

Nomination: *Lieutenant:* KINTZIGER J.C., THEINE., GRETSCH M., SCHOENG., FREICHEL P., SCHILTZ G.

Démission honorable: KINTZIGER J.C. Lt

Sous-Officers

Nomination: *1er Sergent:* DISTELDORFF N., TOUSSAINT N., URHAUSEN A., WEIS C., GROSBER L., TANDEL J.P., STREITZ A., BLAU J., CORDIER L. - *Sergent-Chef:* ASSEL F. - *Adjudant:* HUBERTY F., WIES A. - *Adjudant-Chef:* WAMPACH R.

Placé HC: IGEL N. Adj

Décédé: EICHER A. AdjCh

Musique militaire

Nomination: *Sergent-Chef:* DREES F., GRETHEN F., REINERT N., ROSTER A., WAGNER G.

Personnel civil

Engagé: SCHMIT G.

Contrat résilié: FRIEDERICH M.

Championnats 1969
de simulation

Officiers

Nomination: *Lieutenant:* BUCK M. - *1er Lieutenant:* ALZIN R., HECK J.P., PILOT Fr.
Démission honorable: BENGEL A. Maj Aum

Sous-Officiers

Nomination: *1er Sergent:* FRISCH P., TREZZI J., LOMMER N., BACK A., TREFFKORN J., GOEDERT A., KIEFFER G. - *Sergent-Chef:* FELLER J., DIEDERICH L., BERNOTTE E.
Démission honorable: LORGE A. Adj. HC
Rayé de l'effectif: STREICHER H. SgtCh

Musique militaire

Nomination: *Sergent:* BRAUN J.P., CONER J. - *Adjudant:* DAHM R., HENX N., ZEUGMANN N., MOHR J., SCHMIT E., BAUER A. - *Adjudant-Chef:* HEMMER R., TRAUSCH G., GIERES M., KAUTHEN R.
Démission honorable: FABER A. AdjCh, KIEFFER L. AdjCh, FABER A. AdjCh, BASTIAN N. AdjCh, LORGE A. AdjCh
Décédé: LEIDER M. Adj

Personnel civil

Engagé(e): ZIMMER H., BONIFAS J., BAULER M., SCHMIT M.
Nomination: *Contre-Maître:* DALEIDEN A., WALERS-WAGNER S., WAGNER M., KIEFFER P. - *Aide-cuisinière:* BARBIER-SPRUNK R., FANK-SASSEL M., HEIRENS M., LORANG-KLAPP H. - *ArtPpal:* ATTEN B., COLBETT G., FETTES N., QUINTUS J., FEYPEL Fr., WAGNER N., WOLFF J.
Rayé de l'effectif: WAGNER-WEISGERBER S.
Contrat résilié: ZIMMER H., DUPONT M.
Décédé: HEINRICY C.
Instituteur: STREICHER H.

Officiers

Démission honorable: HOFFMANN N. Capt MusMil, WAMPACH C. MajT AudMil
Affecté: KAYSER P. MajT AudMil

Sous-Officiers

Nomination: Sergent: BECKER S., SCHMIT J.Cl., WINTERSDORF A., BENEKE J.,
BILDGEN L. - **1er Sergent:** BECKIUS E. - **Sergent-Chef:** BAULISCH J., MOES G.,
BENTNER J.
Décédé: WEIRIG N. SgtCh

Musique militaire

Nomination: Sergent: HOFFMANN Cl., SCHMITZ G. - **1er Sergent:** HUBERTY J.,
WANDIVINIT T., KLEIN P. - **Sergent-Chef:** BRAUN J., KAYSER R. - **Adjudant:** WEBER
E., HARTERT R. - **Adjudant-Chef:** DELFELD A.
Démission honorable: HENX R. AdjCh
Décédé: SCHWEICH N. Adj

Personnel civil

Engagé(e): DUPONT M., SCHMITZ R., TRAUFLER M., FEIDERT M.
Nomination: Contre-Maître: URBE J.
Mise à la retraite: FEIDERT-ERPELDING S.
Contrat résilié: SCHMIT G., OBERWEIS A., REUTER-LAMBERTY M., SCHAUS M.
QUARING A.

Officiers

Nomination. *Lieutenant:* HOFFMANN Ch. - *1er Lieutenant:* THEIN E., GRETSCH M., SCHOEN G., SCHILTZ G., FREICHEL P., *Capitaine:* BRUCK A., GROSCH C., SPEDENER B. Dét., *Major:* PIXIUS E., SCHMITZ A., GOEDERT M., FELTZ J., DEMOULLING L. HC - *Lieutenant-Colonel:* DAUFFENBACH P.

Affecté: HARY J-M. MajT AudMil, WEIS G. Capt Aum, NIMAX P. Lt MusMil

Placé HC: KAYSER R. Maj

Réintégré: DAUFFENBACH P. Maj HC

Démission honorable: MAYER M. LtCol, SPIELMANN A. MajT AudMil, GLESENER E. Maj Aum

Sub-Officiers

Nomination: *Sergent-Chef:* DISTELDORFF N., TOUSSAINT N., URHAUSEN A., WEIS C., GROSBER L., TANDEL J.P., STREITZ A., BLAU J., CORDIER L. - *Adjudant:* JAEGER V., WOLTER M., KREIN E., GUDEN J.P., KLEIN J., BINTZ N., SAUBER A., NESSER R., BERNARD R., BUTGENBACH P., WAGNER L., STREVELER A., BARTHOLME J., LECHES A. HC, BERINGER R., KRYLOFF E. - *Adjudant-Chef:* KARPEN C., OSCH J., MAJERUS J., REUTER R., ERNSTER J. HC, BOUQUET E., LERUTH E., DECKER J. HC, WAGNER R. HC, UHRES E., GREISCHER J., KASS P. - *Adjudant-Major:* SCHNEIDER P., GRETHEN A.

Réintégré: SCHNEIDER P. AdjMajT HC

Démission honorable: ZIMMER M. SgtCh, LORGE F., SgtCh

Musique militaire

Nomination: *Sergent:* DUDZINSKI J., LANGERS J., MICK L., - *Adjudant:* SCHOEN G., DUSCHINGER J., MEYER G., HIRTZ P. - *Adjudant-Chef:* HARSCH F., MOOTZ A.

Démission honorable: DILLENBURG L. AdjCh, WEYLAND R., SgtCh, WEBER E. Adj

Personnel civil

Engagé(e): PLEIM M.J.

Nomination: *Stage ArtFonct:* BERSCHIED A., HUBERT E., SCHMIT M., SCHMITZ R. - *ArtFonct:* BARTH P., ESPEN A., FIXMER R., HANSEN T., MISCHER R., NOESEN J., PLETSCHETTE R., SCHADECK A., SONNTAG R., SOUMER J., STURM N., THOLL J., WIES N. - *1er ArtPpl:* ATTEN B., COLBETT G., FETTES N., QUINTUS J., WAGNER N., WOLFF J.

Contrat résilié: TASCHLER G., WINTER-GEORGES V., PAX J., GILLEN E., EUTAXIAS C.

Démission: FEYPEL F.

Instituteur: KERGER H.

Officiers

Nomination: *Lieutenant:* MIGNON L., LENZ G. - *1er Lieutenant:* NIMAX P. MusMil, BUCK A., FISCHBACH A., HOFFMANN Ch. - *Capitaine:* ALZIN R., HECK J.P., PILOT F.

Sous-Officiers

Nomination: *Sergent-Chef:* FRISCH P., TREZZI J., BACK A., LOMMER N., GOEDERT A., TREFFKORN J., KIEFFER G. - *Adjudant:* OLINGER G., BEFORT A. - *Adjudant-Chef:* KINN P., BOCK A.

Démission honorable: NEVEN A. AdjCh, COLLE R. AdjCh

Musique militaire

Nomination: *1er Sergent:* BRAUN J.P., CONER J. - *Adjudant:* PEGEL N. - *Adjudant-Chef:* SCHMIDT J.

Démission honorable: COLLIGNON F. SgtCh, SCHEID L. AdjCh

Personnel civil

Engagé(e): ANTONY N., BASTENDORFF-WEIS M., WEILER A., KIRTZ O., REDING P., CONRAD T., SCHOLTES N., SCHMIT A.

Nomination: *ArtFonct:* SCHMIT M. - *1er Art:* STEFFEN P., MOHR A., GEIB A., SCHMOETTEN R., HANSEN F., SOUMER J., SONNTAG R., BARTH P., PLETSCHETTE R., STURM N., THOLL J., WIES N., MISCHER R., ESPEN A., FIXMER R., NOESEN J., SCHADECK A. - *ArtPpl:* LICKES L., BIS R., ASSELBORN M., LEIDER A., WIRION R., MULLER J., NIPPERTS G., BAHNS H., ZEIMES P., SCHMITZ F., PLEGER R., SCHEIDEN A., JOHANNIS P., PUTZ A., GEIB A., MOHR A., SCHMOETTEN R., MATHIEU J., THOLL J., WIES N., HANSEN F., JEMMING M., MOCKEL J., PLETSCHETTE R., STURM N., THIERY J., SOUMER J. - *1er ArtPpl:* LICKES L., BIS R.

Démission: SCHMITZ R.

Décédé: STURM N.

Contrat résilié: KIRTZ O.

Instituteur: SCHMITZ L.

Officiers

Nomination: *1er Lieutenant:* MIGNON L., LENZ G. - *Capitaine:* NIMAX P., THEIN E., GRETSCH M., SCHOEN G., SCHILTZ G., FREICHEL P. - *Major:* SPEDENER B./Dét.
Démission honorable: PRUSSEN N. HC

Sous-Officiers

Nomination: *Sergent:* PAULUS Cl., MERSCH R., HANSEN G. - *1er Sergent:* BECKER S., WINTERSDORFF A., BENEKE J., BILDGEN L. - *Sergent-Chef:* BECKIUS E. - *Adjudant:* CONTER R., BARNICH H., THILL J., RESCH G., MERSCH J., WAGNER J., KNEIP V., THULL J.P., DOOS E. - *Adjudant-Chef:* LORANG F. HC, SCHILLING R., BARNICH R., DEMOLING F., BOUCHE R., WEINACHTER F., IGEL N. HC, ENGELMANN A., REUTER P., THILL R. HC, FISCHBACH E., KLEPPER F. - *Adjudant-Major:* KIRSCH N., HEYARDT F. HC, CLEES J., GOEREND F., LORANG J., SIMON N., LEICK C., STIEFER J.B., MANDY J., GONIVA M., DEISCHTER L.

Placé HC: SCHNEIDER P. AdjMaj

Démission honorable: SCHMITT J.-Cl. Sgt, SCHNEIDER P. AdjMaj HC, HEYARDT F. AdjMaj HC, ENDERS M. AdjMaj

Maîtrise militaire

Nomination: *Sergent:* SCHMIT R., RIES F., LOHR R., THILMANY J., GENEN A., HAMER A. - *1er Sergent:* HOFFMANN Cl., SCHMITZ G. - *Sergent-Chef:* HUBERTY J., WANDIVINIT Th., KLEIN P. - *Adjudant:* MEIS R., FEIDT A., SCHINTGEN F., JOST F., SCHOENTGEN A., GENSON J., DREES T., GRETHEN F., REINERT N., ROSTER A. - *Adjudant-Chef:* HIRTZ B., MICHAUX F., DAHM R., HENX N., ZEUGMANN N., MOHR J., SCHMIT E., BAUER A., HARTERT R., SCHOEN G., DUSCHINGER J. - *Adjudant-Major:* SCHMIT M., STRASSER J., COMES J., HEMMER R., TRAUSCH G., GIERES M., HARSCH F., MOOTZ A., SCHMIDT J., HIRTZ B.

Démission honorable: KAUTHEN R. AdjCh, DELFELD A. AdjCh, GIERES J. AdjMaj, SCHMIT M. AdjMaj, TRAUSCH G. AdjMaj, HEMMER R. AdjMaj

Personnel civil

Engagé(e): SCHMIT A., BESENIUS M., NESEN J.P.

Nomination: *Aide-Cuisinière:* MEYER-WAGNER O. - *Contre-Maître:* BUCHLER M. - *1er Art.:* SCHMIT M.

Démission honorable: STEFFEN P.

Contrat résilié: BARBIER-SPRUNK R., LINCKELS-PLEIM M.

A rayer: ESPEN A.

Officiers

Nomination: *Major:* SCHROEDER M. MedDent - *Lieutenant-Colonel:* FRANTZ G. HC
Démission honorable: BISDORFF N. LtCol MedDent, NEUEN J. LtCol Med, NITSCHKE R.
Capt/Dét.
Affecté: SCHROEDER M. Capt MedDent, GUTENKAUF J. Capt Med

Sous-Officiers

Nomination: *Sergent:* STRENG M., HIRT G., BUCHLER A. - *Adjudant:* WILHELM M.,
HECKER A., ASSEL F., DIEDERICH L. - *Adjudant-Chef:* NILLES P., HUBERTY F., WIES
A., JAEGER V. - *Adjudant-Major:* THEISEN R., ERESCH J.P., BIWER J. HC
Démission honorable: SIMON N. AdjMaj, KLEPPER F. AdjCh, GREISCHER J. AdjCh,
BIWER J. AdjMaj HC
Décédé: STIEFER J.B. AdjMaj
Placé HC: KARPEN Ch.

Musique militaire

Nomination: *Sergent:* MULLER M., WEBER Cl., ZIMMER E., FRANTZ M., BLEY L.,
GREGORIUS Ch., BARTHEL J.P. - *1er Sergent:* DUDZINSKI J., LANGERS J., MICK L. -
Adjudant: WAGNER G. - *Adjudant-Chef:* MEYER G. - *Adjudant-Major:* MICHAUX F.
Démission honorable: STRASSER J. AdjMaj

Personnel civil

Engagé(e): BAUSTERT R., DAVID I., BORMANN M., ENGELMANN I., WEIS N.,
SCHNEIDER-HIRT M.
Nomination: *ArtFonct:* HUBERT E., BERSCHIED A. - *1er Art:* HUBERT E., BERSCHIED A.,
- *Aide-Cuisinière:* LORANG-KLAPP M. - *Contre-Maître:* FANK-SASSEL M., HEIRENS
M., WEIS N.
Mise à la retraite: WAGNER M., WEISEN-DALEIDEN A.
Démission honorable: ESSLINGEN J.
Contrat résilié: ENGELMANN I.
Instituteur: NEY E.

Officiers

Nomination: *Lieutenant:* ROB M. - *Capitaine:* BUCK A., FISCHBACH A., HOFFMANN Ch., MIGNON L., LENZ G. - *Major:* HALLE M., STOLTZ E. HC, THIEL E., GUTENKAUF J. Med, WELFRING F. HC, MEUNIER E., BERGEM P., HIRSCH J./Dét. - *Lieutenant-Colonel:* BETZ J

Démission honorable: DAUFFENBACH P LtCol, BODEN A. Maj, FRANTZ G. LtCol HC, TRAUFLER J. Maj HC, KAYSER R. Maj HC

Placé HC: THEIN E. Capt, WAGENER J. Maj, HOFFMANN Ch. Capt

Sous-Officiers

Nomination: *Sergent:* ZANTER Ch., STOLTZ R. - *Adjudant:* BERNOTTE E., BAULISCH J., MOES G., DISTELDORFF N., BLAU J. - *Adjudant-Chef:* KREIN E., GUDEN J.P., KLEIN J., BINTZ N., SAUBER A. - *Adjudant-Major:* WAMPACH R., OSCH J., KARPEN Ch. HC

Démission honorable: KASS P. AdjCh, ERESCH J.P. AdjMaj, KIRSCH N. AdjMaj, DEMOLING F. AdjCh, LERUTH E. AdjCh

Musique militaire

Nomination: *Sergent:* REICHLING A., CHRISTEN P., SCHOCKMEL J., DAHM N. - *Sergent-Chef:* BRAUN J.P., CONER J. - *Adjudant:* BRAUN J., KAYSER R. - *Adjudant-Chef:* HIRTZ P., PEGEL N. - *Adjudant-Major:* DUSCHINGER J.

Démission honorable: COMES J. AdjMaj

Décédé: BAUER A. AdjCh

Personnel civil

Engagé(e): HECK-REITER L., ANDRE F., SIEDLER J.P., ELS C., FABER J.

Nomination: *ArtFonct:* CONRAD T., SCHOLTES N. - *1er Art:* CONRAD T. - *1er ArtPpal:* ASSEL LEIDER A., WIRION R., MULLER J. - *Contre-Maître:* SCHWEIGEN-REITER P., ROEDEL R.
Cuisinière: BESENIUS M.

Contrat résilié: FANK-SASSEL M., HIRSCH K., KIEFFER P.

Mise à la retraite: ACKERMANN R.

Démission honorable: SCHADECK A.

Officiers

Nomination: *Lieutenant:* RIES N. - *Major:* WILLIERE G., MICHAELIS M., LEY N., BRUCK A. - *Lieutenant-Colonel:* WAGENER J. - *Lieutenant-Colonel:* KIMMES L. HC, SCHILTZ R., ENGELS E. HC, PIXIUS E., THIEL E., GUTENKAUF J. Med, SCHROEDER M. Med Dent, GOEDERT M., LUCAS A. HC, HOFFMANN R. HC - *Colonel:* BETZ J.

Démission honorable: FELTZ J. Maj, RICHARD P. Maj HC, SCHILTZ R. LtCol, ENGELS E. LtCol HC, LUCAS A. LtCol HC

Réintégré: WELFRING F. Maj HC,

Placé HC: BUCK M. Capt

Sous-Officiers

Nomination: *Sergent:* LINDEN J.L., ZEIMES M. - *1er Sergent:* PAULUS C., MERSCH R., HANSEN G. - *Sergent-Chef:* BECKER S., WINTERSDORFF A., BENEKE J., BILDGEN L. - *Adjudant:* CORDIER L. - *Adjudant-Chef:* NESSER R. - *Adjudant-Major:* MAJERUS J., REUTER R.

Démission honorable: GRETHEN A. AdjMaj, KARPEN Ch. AdjMaj HC, DECKER J, AdjCh HC

Placé HC: TANDEL J.P., OSCH J. AdjMaj

Musique militaire

Nomination: *Sergent:* WANTZ A., DAHM P., SCHOUMACHER R. - *1er Sergent:* SCHMIT R., RIES F., LOHR R., THILLMANY J., GENEN A., HAMER A. - *Sergent-Chef:* HOFFMANN Cl., SCHMITZ G. - *Adjudant:* HUBERTY J. - *Adjudant-Chef:* MEIS R. *Adjudant-Major:* DAHM R.

Démission honorable: HIRTZ B. AdjMaj

Personnel civil

Nomination: *Stage ArtFonct:* ATTEN N., REUTER F. - *ArtFonct:* NESEN J.P., FABER J. - *1er Art:* NIPPERTS A., BAHNS H., SCHOLTES N., SCHMIT A. - *ArtPpl:* BARTH P., FIXMER R. - *Contre-Maître:* LORANG M.

Démission: BARTH P.

Changements
de situation
1977

Officers

Nomination: *Major*T: WEIS G Aum, NIMAX P. MusMil - *Major*: ALZIN R., HECK J.P.,
*Lieutenant-Colonel*T: SCHMITZ A., WELFRING F., MEUNIER E. HC, BERGEM P.,
STOLTZ E. HC - *Lieutenant-Colonel*: HALLE M., MOES A. HC, WAGENER J., HC,
HIRSCH J. /*Dét.* - *Colonel*T: KIMMES L. HC
Démission honorable: PIXIUS E. LiCol, HARY J. MajT AudMil, HOFFMANN R. LiCol HC,
MOES A. LiCol HC
Affecté: HEISBOURG G. MajT AudMil

Sous-Officiers

Nomination: *Sergent*: BERTEMES J., WOLTER M., HOFFMANN G., MOSSONG G.,
MATHIAS P., FRANTZ P., GIRRES R., EHR A. - *1er Sergent*: STRENG M., HIRT G.,
BUCHLER A. - *Adjudant*: GROSBER L., URHAUSEN A., WEIS C., STREITZ A.,
TANDEL J.P. HC, BENTNER J., FRISCH P., TREZZI J., GOEDERT A. - *Adjudant-Chef*:
BERNARD R., BUTGENBACH P., WAGNER L., STREVELER A., BARTHOLME J.,
LECHES A. HC, BERINGER R., KRYLOFF E., OLINGER G. - *Adjudant-Major*: ERNSTER
J. HC, BOUQUET E. P., WAGNER R. HC, UHRES E., KINN P., BOCK A., LORANG F.,
SCHILLING R., BARNICH R.
Démission honorable: KREIN E. AdjCh
Placé HC: MANDY J. AdjMaj, DEISCHTER L. AdjMaj

Musique militaire

Nomination: *1er Sergent*: MULLER M., WEBER Cl., ZIMMER E., FRANTZ M., BLEY L.,
GREGORIUS C., BARTHEL J.P. - *Sergent-Chef*: DUDZINSKI J., LANGERS J., MICK L. -
Adjudant: WANDIVINIT T., KLEIN P., BRAUN J.P., CONER J. - *Adjudant-Chef*: FEIDT
A., SCHINTGEN F., JOST F., SCHOENTGEN A. - *Adjudant-Major*: HENX N., MOHR J.,
SCHMIT E.
Démission honorable: ZEUGMANN N. AdjCh, GIERES M. AdjMaj, MICHAUX F. AdjMaj,
SCHMIDT J. AdjMaj

Personnel civil

Engagé(e): LEY P., BARATHIER-WAGNER M., HOFFMANN E., GEIBEN-BIANCHI G.
Nomination: *ArtFonct*: BAUSTERT R. - *1er Art*: NESEN J.P. - *ArtPpl*: MISCHÉL P. - *1er*
ArtPpl: ZEIMES P. - *ArtDir*: WAGNER N., FETTES N., WOLFF J., ATTEN B., COLBETT
G., QUINTUS J. - *Secr.-Dactylo*: PUTZ M. - *Instituteur spécial*: STREICHER H.
Contrat résilié: DEHM-TRAUFFLER M., SCHNEIDER-HIRT M.
Démission honorable: ATTEN B., SCHMITZ M., SCHMITZ M.L.
Instituteur: MILBERT A.

Officiers

Nomination: *Lieutenant:* BOCK J., SCHILTZ P., GUTH F. - *1er Lieutenant:* ROB M. -
Major: PILOT F. - *Major:* PILOT F., THEIN E. HC, GRETSCH M., SCHOEN G. -
Lieutenant-Colonel: SCHMITZ A., MEUNIER E., WELFRING F.
Démission honorable: HALLE M. LtCol, WAGENER J. LtCol HC, STOLTZ E. LtCol HC,
SCHMITZ A. LtCol, HIRSCH J. LtCol / Dét.
Placé HC: BERGEM P. LtColT

Sous-Officiers

Nomination: *Sergent:* DE PAOLI P., MULLER M., JUCHEM C., THIELEN M., LUTZ R. -
1er Sergent: ZANTER Ch., STOLTZ R. - LOMMER N., BECKIUS E., KIEFFER G.,
BACK A. - *Adjudant-Chef:* BEFORT A., CONTER R., BARNICH H., THILL J., RESCH
G. - *Ajudant-Major:* BOUCHE R., WEINACHTER F., IGEL N. HC, ENGELMANN A.,
REUTER P., THILL R. HC, FISCHBACH E., NILLES P., HUBERTY F., WIES A.,
JAEGER V., WOLTER M., GUDEN J.P. - *Adjudant-Major:* BOUCHE R.,
WEINACHTER F.
Démission honorable: KINN P. AdjMaj, WOLTER M. AdjMajT, LEICK C. AdjMaj,
NILLES P. AdjMajT
Réintégré: TANDEL J.P. Adj HC
Décédé: HUBERTY F. AdjMajT

Musique militaire

Nomination: *Sergent:* KRAUS G. - *1er Sergent:* REICHLING A., SCHOCKMEL J., CHRIS-
TEN P., DAHM N. - *Adjudant:* HOFFMANN Cl. - *Adjudant-Chef:* GENSON J. - *Adjudant-*
Major: HARTERT R.
Démission honorable: DAHM R. AdjMaj

Personnel civil

Engagé(e): GOETZINGER R., PELTZER J.
Nomination: *Stage ArtFonct:* HENDEL M., KLAPP F. - *ArtFonct:* FABER J., ATTEN N.,
REUTER F. - *1er Art:* BAUSTERT R. - *ArtPpl:* NOESEN J. - *1er ArtPpl:* SCHMITZ P.,
PLEGER R., SCHEIDEN A., JOHANNIS P., PUTZ A., GEIB A. - *ArtDir:* LICKES L.,
ASSELBORN M., LEIDER A., WIRION R.
Instituteur: RECKINGER C. - **Démission honorable:** MILBERT A.
Contrat résilié: BORMANN H.L., WEILER A.
Mise à la retraite: GILLEN R.
Décédé: LEIDER A.
Rayé de l'effectif: EHR G.

Officiers

Nomination: *Lieutenant:* GREISCHER J.M., REINIG G., NURENBERG J.L., BOMBARDELLA R., PISSINGER J. - *1er Lieutenant:* RIES N. - *Major:* SCHILTZ G., FREICHEL P. - *Lieutenant-Colonel/T:* MICHAELIS R., LEY N., PIZZALA F. /*Dét - Lieutenant-Colonel:* WILLIERE G., BERGEM P., LEY N. - *Colonel T:* WELFRING F., BERGEM P. HC

Démission honorable: KIMMES L. ColT HC, KAYSER P. MajT AudMil, BETZ J. ColT, THIEL E. LtCol

Affecté: HARY J.M. LtColT AudMil

Chargé de cours à l'Armée: PIZZALA F. Maj

Sous-Officiers

Nomination: *Sergent:* ZEIMETZ C., KARGER C., HILGER R., RACH R., WEBER Cl. - *1er Sergent:* LINDEN J., ZEIMES M. - *Sergent-Chef:* PAULUS C., MERSCH R., HANSEN G. - *Adjudant:* TREFFKORN J. - *Adjudant-Chef/T:* MERSCH J., WAGNER J., KNEIP V., THULL J.P., DOOS E., WILHELM M. - *Adjudant-Chef:* MERSCH J., WAGNER J., KNEIP V., THULL J.P., DOOS E. - *Adjudant-Major:* IGEL N. HC, REUTER P., BERINGER R. HC, KRYLOFF E. HC

Démission honorable: ERNSTER J. AdjMaj HC. GUDEN J.P. AdjMajT, CLEES J. AdjMaj, DEISCHTER L. AdjMaj HC

Placé HC: BILDGEN L. SgtCh, STRENG M. 1Sgt, NESSER R., AdjCh

Réintégré: STRENG M 1Sgt

Musique militaire

Nomination: *Sergent:* CHRISTEN J., DULLNIG R., THOSS J.M., SCHOLTES J. - *1er Sergent:* WANTZ A., DAHM P., SCHOUMACHER R. - *Sergent-Chef:* SCHMIT R., RIES F., LOHR R., THILLMANY J., GENEN A., HAMER A. - *Adjudant:* SCHMITZ G, DUDZINSKI J. - *Adjudant-Chef:* DREES F., GRETHEN F. *Adjudant-Major:* MEYER G.

Démission honorable: SCHOEN G. AdjCh, HENX N. AdjMaj

Personnel civil

Engagé(e): LANGERTZ R., ZIGRAND N., JUNGELS J., OLSEM F., LEURS G., MICUCCI A.

Nomination: *Stage ArtFonct:* FABER A., ANDRE F. - *ArtFonct:* HOFFMANN E. - *1er Art:* FABER J., ATTEN N. - *Instituteur spécial:* RECKINGER C.

Démission honorable: FETTES A.

Mise à la retraite: BUCHLER M.

Contrat résilié: BONIFAS J., SIEDLER J.P.

Décédé: WEIS N.

Officiers

Nomination: *Lieutenant:* BROSIUS F., LUCA S., SIMON C. - *1er Lieutenant:* BOCK J., SCHILTZ P. - *Major:* BONERT M. Med - *Major:* BUCK M. HC, FISCHBACH A. - *Lieutenant-Colonel:* BRUCK A. - *Lieutenant-Colonel:* MICHAELIS R.

Placé HC: MIGNON L. Capt

Démission honorable: GOEDERT M. LtCol

Sous-Officiers

Nomination: *Sergent:* WOLFF P., KIRSCHTEN N., KALBUSCH J.P., HEIRENS G., STEINMETZ R., RINK R., FEDERSPIEL F. - *1er Sergent:* BERTEMES J., WOLTER M., HOFFMANN G., MOSSONG R., MATHIAS P., FRANTZ P., GIRRES R., EHR A. - *Sergent-Chef:* STRENG M., HIRT G., BUCHLER A. - *Adjudant:* BECKER S., BILDGEN L., BENEKE J. - *Adjudant-Chef:* WILHELM M., HECKER A., ASSEL F., DIEDERICH L., BERNOTTE E., BAULISCH J., MOES G., DISTELDORFF N. HC, BLAU J., CORDIER L. - *Adjudant-Major:* THILL R. HC, FISCHBACH E., WIES A., JAEGER V., KLEIN J. HC, BINTZ N., SAUBER A., NESSER R., BERNARD R., BUTGENBACH P., WAGNER L., STREVELER A.

Démission honorable: IGEL N., AdjMaj HC, THEISEN R. AdjMaj, REUTER R. AdjMaj, MAJERUS J. AdjMaj, LORANG J. AdjMaj, WAMPACH R. AdjMaj, BOUQUET E. AdjMaj, GOEREND F. AdjMaj, MANDY J. AdjMaj HC, SCHILLING R. AdjMaj, GONIVA M AdjMaj

Placé HC: DISTELDORFF N. Adj, KLEIN J. AdjCh, GOEDERT A. Adj

Musique militaire

Nomination: *Sergent:* MEIS A. - *Sergent-Chef:* MULLER M., WEBER Cl., ZIMMER E., FRANTZ M., BLEY L., GREGORIUS C., BARTHEL J.P. - *Adjudant:* LANGERS J., MICK L. - *Adjudant-Chef:* REINERT N., ROSTER A. - *Adjudant-Major:* HIRTZ P., PEGEL N.

Démission honorable: HARSCH F. AdjMaj, MOOTZ A. AdjMaj

Personnel civil

Engagé(e): CLOSTER H., NIES C., ROMMES G.

Nomination: *Stage ArtFonct:* JUNGELS J., LEHNEN D., WEYLAND G., STEICHEN F., WEBER J. - *1er Art:* REUTER F. HOFFMANN E. - *ArtPpl:* SCHMIT M., BERSCHIED A., SCHOLTES N., CONRAD T. SCHMIT A., NESEN J.P. - *ArtFonct:* HENDEL M., KLAPP F. - *1er ArtPpl:* MOHR A., SCHMOETTEN R., WIES N.

Contrat résilié: MEYER-WAGNER O.

Démission honorable: MATHIEU J., SCHMITZ F., BAHNS H., WIES N.

Mise à la retraite: LORANG-KLAPP M.

Décédé: THOLL J., CONZEMIUS R.

Changements
de situation
1981

Officiers

Nomination: *Lieutenant:* KARTHEISER F., STRONCK G., DAUBENFELD M., MANCINELLI R. - *1er Lieutenant*T: DUSCHINGER J. - *1er Lieutenant:* GUTH F. - *Capitaine:* ROB M. - *Major:* HOFFMANN Ch. HC, MIGNON L. HC, LENZ G. - *Lieutenant-Colonel*T: ALZIN R. - *Colonel* T: MEUNIER E. HC

Placé HC: SCHILTZ G. Maj, GRETSCH M. Maj, BROSIUS F. Lt, HECK J.P. Maj

Sous-Officiers

Nomination: *Sergent:* NOSBUSCH C., MARIUTTO L. - *1er Sergent:* DE PAOLI P., MULLER M., JUCHEM C., THIELEN M., LUTZ R. - *Sergent-Chef:* ZANTER Ch., STOLTZ R. - *Adjudant-Chef:* GROSBER L., URHAUSEN A. - *Adjudant-Major:* BARTHOME J.

Démission honorable: JAEGER V. AdjMaj, WAGNER R. AdjMaj HC, FISCHBACH E. AdjMaj, OSCH J. AdjMaj, THILL R. AdjMaj HC

Placé: HC: BERNARD R. AdjMaj

Décédé: TANDEL J.P. Adj

Musique militaire

Nomination: *Sergent:* WUNSCH J., MULLER R. - *1er Sergent:* KRAUS G. - *Sergent-Chef:* REICHLING A., SCHOCKMEL J., CHRISTEN P., DAHM N. - *Adjudant:* SCHMIT R., RIES F. - *Adjudant-Chef:* WAGNER G., BRAUN J. - *Adjudant-Major:* MEIS R., FEIDT A.

Démission honorable: MOHR J. AdjMaj, SCHMIT E. AdjMaj

Personnel civil

Engagé: STREITZ A.

Nomination: *ArtFonct:* FABER A., ANDRE F. - *1er Art:* HANSEN F., HENDEL M., KLAPP F. - *ArtPpl:* BAUSTERT R. - *Contre-Maître:* HECK M.

Démission honorable: WALERS-WAGNER S.

Officiers

Nomination: *Lieutenant:* HUBERTY P. - *1er Lieutenant:* GREISCHER J.M., REINIG G., NURENBERG J., BOMBARDELLA R., PISSINGER J. - *Capitaine:* RIES N. - *Lieutenant-Colonel:* HECK J.P. - *Lieutenant-Colonel:* BRUCK A., PIZZALA F. /Dé

Placé HC: GROSCH C. Capt, WILLIERE G. LtCol, DAUBENFELD M. Lt, KARTHEISER F. Lt
Réintégré: BROSIUS F. Lt HC, GRETSCH M. Maj HC

Démission honorable: BERGEM P. ColT HC

Décédé: FISCHBACH A. Maj

Sous-Officiers

Nomination: *Sergent:* PEFFER Cl., DUMONT F., BECKENE J., REUTER P., SCHMITZ Co., KLEES V., GREGOIRE M., SIEBENALER Cl. - *1er Sergent:* ZEIMETZ C., KARGER C., HILGER R., RACH R., WEBER Cl. - *Sergent-Chef:* LINDEN J., ZEIMES M. - *Adjudant-Chef:* FELLER J., WEIS C. - *Adjudant-Major:* LECHES A. HC, OLINGER G., BEFORT A.

Démission honorable: BARNICH R. AdjMaj, BUTGENBACH P. AdjMaj, UHRES E. AdjMaj

Placé HC: OLINGER G. AdjMaj

Décédé: NOSBUSCH Cl. Sgt

Musique militaire

Nomination: *Sergent:* JANS C., HOLZEM G., COMES M. - *1er Sergent:* CHRISTEN J., DULLNIG R., THOSS J.M., SCHOLTES J. - *Sergent-Chef:* WANTZ A., DAHM P., SCHOUMACHER R.

Personnel civil

Engagé(e): HAMES M.R., SCHMITZ R.

Nomination: *Stage ArtFonct:* FAUTSCH M., HOFFMANN P. - *ArtFonct:* JUNGELS J., LEHNEN D., WEYLAND G., STEICHEN F., WEBER J. - *1er Art:* FABER A., ANDRE F. - *Art Ppl:* ATTEN N., FABER J. - *1er ArtPpl:* JEMMING M., MOCKEL J. - *ArtDir:* MULLER J., NIPPERTS G. - *Contre-Maître:* KREMER E.

Démission honorable: WOLFF J., WIRION R., BARTHELIS J.

Officiers

Nomination: *Lieutenant:* DUSCHENE A., BIWER R., CHRISNACH H. - *1er Lieutenant:* BROSIUS F., LUCA S., SIMON C. - *Capitaine:* BOCK J., SCHILTZ P. HC - *MajorT:* GROSCH C. HC - *Lieutenant-ColonelT:* PILOT F., WEIS G. Aum, HEISBOURG G. AudMil - *Lieutenant-Colonel:* ALZIN R., HECK J.P. HC, SPEDENER B. /Dét - *ColonelT:* LEY N., WILLIERE G. HC

Démission honorable: WELFRING F., ColT, WILLIERE G. ColT, PIZZALA F. LtCol /Dét

Réintégré: DAUBENFELD M. Lt HC, KARTHEISER F Lt HC

Placé HC: DUSCHENE A. Lt, HUBERTY P. Lt

Sous-Officiers

Nomination: *Sergent:* GARELLI M., SCHMITZ Cl., SCHOTT G., SCHILTZ N., SCHAMBOURG P., DIEDERICH A. - *1er Sergent:* WOLFF P., KIRSCHTEN N. KALBUSCH J.P., HEIRENS G., STEINMETZ R., RINK R., FEDERSPIEL F. - *Sergent-Chef:* BERTEMES J., WOLTER M., HOFFMANN G., MOSSONG R., MATHIAS P., FRANTZ P., GIRRES R., EHR A. - *AdjudantT:* TOUSSAINT N. - *Adjudant:* MERSCH R., PAULUS C., HANSEN G. - *Adjudant-Chef:* STREITZ A., BENTNER J. - *Adjudant-MajorT:* BARNICH H., THILL J., RESCH G., MERSCH J., WAGNER J., KNEIP V., THULL J.P., DOOS E., WILHELM M. - *Adjudant-Major:* CONTER R.

Démission honorable: WIES A. AdjMaj, THULL J.P. AdjMajT, LORANG F. AdjMaj HC

Placé HC: MERSCH J. AdjMajT

Musique militaire

Nomination: *Sergent:* THILL M., STOOS R. - *1er sergent:* MEIS A. - *Adjudant:* LOHR R., THILLMANY J., GENEN A. - *Adjudant-Chef:* KAYSER R., HUBERTY J., WANDIVINT T. - *Adjudant-Major:* SCHINTGEN F., JOST F.

Démission honorable: PEGEL N. AdjMaj, HARTERT R. AdjMaj

Décédé: GENSON J. AdjCh

Personnel civil

Engagée: BREUER M.

Nomination: *Stage ArtFonct:* BARTZ G., BASTIN R., RATHS A. - *1er Art:* JUNGELS J., LEHNEN D., WEYLAND G., STEICHEN F., WEBER J. - *ArtPpl:* HENDEL M., REUTER F., HOFFMANN E. - *1er ArtPpl:* PLETSCHETTE R., THIERY J., SOUMER J. - *ArtDir:* ZEIMES P. PLEGER R.

Démission honorable: BARATIER M., WAGNER N., FETTES N.

Décédé: JEMMING. M., KLAPP F.

Instituteur: WEYER J.P.

Officiers

Nomination. *Lieutenant:* HOFFMANN G., BIVORT B., ARENDT A. - *1er Lieutenant:* KARTHEISER F., STRONCK G., DAUBENFELD M., MANCINELLI R. - *CapitaineT:* DUSCHINGER J. MusMil - *Capitaine:* GUTH F. - *Lieutenant-ColonelT:* NIMAX P. MusMil - *Lieutenant-Colonel:* PILOT F., THEIN E. HC

Placé HC: GREISCHER J.M. Lt, BOCK J. Capt, BIWER R. LT, CHRISNACH H. Lt, BROSIUS F. 1Lt

Réintégré: DUSCHENE A. Lt HC, HUBERTY P. Lt HC

Affecté: BONERT Ch: CaptT Med

Démission honorable: MICHAELIS R. LtCol, BONERT M. MajT Med, MEUNIER E. ColT

Décédé: GREISCHER J.M. 1Lt HC

Sous-Officiers

Nomination: *Sergent:* SCHMITZ R., DETHIER D., BIRCHEN R., BREDIMUS J., SERVATY C. - *1er Sergent:* MARIUTTO L. - *Sergent-Chef:* DE PAOLI P., MULLER M., JUCHEM C., THIELEN M., LUTZ R. - *Adjutant:* HIRT G., STRENG M., BUCHLER A.

Démission honorable: KLEIN J. AdjMaj HC

Placé HC: DOOS E. AdjMajT, BECKER S. Adj

Musique militaire

Nomination: *1er Sergent:* WUNSCH J., MULLER R. - *Sergent-Chef:* KRAUS G.

Personnel civil

Engagé(e): FAYOT E., THESEN-POEKER J.

Nomination: *ArtFonct:* FAUTSCH M., HOFFMANN P. - *Titre Professeur:* RECKINGER C.

Mise à la retraite: BAULER M.

Démission honorable: MEYERS-LANGERTZ R., PELTZER J.

Changements
de situation
1985

Officiers

Nomination: *Lieutenant:* REICHLING A. MusMil - *Capitaine:* REINIG G., NURENBERG J., BOMBARDELLA R., PISSINGER J. - *Lieutenant-Colonel:* GRETSCH M., SCHOEN G., SCHILTZ G. HC, FREICHEL P., BUCK M. HC, HOFFMANN Ch. HC, MIGNON L. HC, LENZ G.

Démission honorable: NIMAX P. LtColT MusMil, HOFFMANN Ch. LtCol HC

Démission: HUBERTY P. Lt

Réintégré: BIWER R. Lt HC, CHRISNACH H. Lt HC

Sous-Officiers

Nomination: *Sergent:* REISER P., ZANTERS J.L., SPIRINELLI S., MANTZ P., HINGER R., FEINEN M., SCHINTGEN F. - *1er Sergent:* PEFFER Cl., DUMONT F., BECKENE J.L., REUTER P., SCHMITZ Co., KLEES V., GREGOIRE M., SIEBENALER Cl. - *Sergent-Chef:* ZEIMETZ C., KARGER C., HILGER R., RACH R., WEBER Cl. - *AdjudantT:* WINTERSDORFF A. - *Adjudant:* ZANTER Ch., STOLTZ R., *Adjudant-Chef:* FRISCH P. TREZZI J., GOEDERT A. HC, LOMMER N., BECKIUS E., KIEFFER G., BACK A., TREFFKORN J. - *Adjudant-Major:* BARNICH H., THILL J., RESCH G., MERSCH J. HC, WAGNER J., KNEIP V., DOOS E. HC, WILHELM M., HECKER A., ASSEL F., DIEDERICH L., BERNOTTE E., BAULISCH J.

Démission honorable: WAGNER L. AdjMaj, BOUCHE R. AdjMaj, STREVELER A. AdjMaj, BOCK A. AdjMaj, BARTHOLME J. AdjMaj, BERINGER R. AdjMaj HC, KRYLOFF E. AdjMaj HC, DOOS E. AdjMaj HC, REUTER P. AdjMaj, BARNICH H. AdjMaj, SAUBER A. AdjMaj, BINTZ N. AdjMaj

Musique militaire

Nomination: *Sergent:* SCHOENTGEN S., HECKER A. - *1er Sergent:* JANS C., HOLZEM G., COMES M. - *Sergent-Chef:* CHRISTEN J., DULLNIG R., THOSS J.M., SCHOLTES J. - *Adjudant:* HAMER A., MULLER M., WEBER Cl., ZIMMER E., FRANTZ M., BLEY L., GREGORIUS Ch., BARTHEL J.P. - *Adjudant-Chef:* KLEIN P., BRAUN J.P., CONER J., HOFFMANN Cl. - *Adjudant-Major:* SCHOENTGEN A., DREES F., GRETHEN F.

Démission honorable: HIRTZ P AdjMaj, MEYER G. AdjMaj

Personnel civil

Engagé(e): SCHANDELER C., KLEIN M.

Nomination: *ArtFonct:* BARTZ G., BASTIN R - *1er Art:* FAUTSCH M., HOFFMANN P., FIXMER R. - *ArtPpl:* ROEDEL R. HC, URBE J. HC, KREMER E. HC, HAAN M. HC - *Art HC:* REDING P., MICUCCI A., ANDRE F. - *1er ArtPpl:* SONNTAG R. - *ArtDir:* SCHEIDEN A. - *Contre-Maître:* NIES C. - *Instituteur spécial:* KERGER H., SCHMITZ L., NEY E., WEYER J.P. - *Professeur:* WEYDERT R.

Démission honorable: MULLER J., NOESEN J., MOHR A.

Démission: RATHS A.

Pension d'invalidité: BESENIUS M., HECK-REITER L.

Officiers

Nomination: *Lieutenant:* KUGNER R., KALMES Y., FAUTSCH P. - *1er Lieutenant:* DUSCHENE A. - *Major:* ROB M.

Placé HC: KARTHEISER F 1 Lt, STRONCK G. 1Lt

Démission honorable: DUSCHINGER J. CaptT, GUTENKAUF J. LtCol Med

Sous-Officiers

Nomination: *Sergent:* NEUMAN P., FELTEN M., KOHNEN G., SCHAMMEL H., SCHREITMULLER C., MICHELS C., FELTEN J.P., MENEGHETTI R. - *1er Sergent:* GARELLI M., SCHMITZ Cl., SCHOTT G., SCHILTZ N., SCHAMBOURG P., DIEDERICH A. - *Sergent-Chef:* WOLFF P., KIRSCHTEN N., KALBUSCH J.P., HEIRENS G., STEINMETZ R., RINK R., FEDERSPIEL F. - *Adjudant-Chef:* BECKER S. HC, BILDGEN L. HC, BENEKE J., MERSCH R., PAULUS Cl., HANSEN G., HIRT G., STRENG M. - *Adjudant-Major:* MOES G. HC, DISTELDORFF N. HC, BLAU J., CORDIER L., GROSBER L.

Placé HC: MOES G. AdjCh, WEINACHTER F. AdjMaj, LOMMER N. AdjCh, STOLTZ R. Adj

Démission honorable: BERNARD R. AdjMaj HC, ENGELMANN A. AdjMajT, LECHES A. AdjMaj HC, RESCH G. AdjMaj, WEINACHTER F. AdjMaj HC, WAGNER J. AdjMaj

Musique militaire

Nomination: *Sergent:* HOFFMANN R. - *1er Sergent:* THILL M., STOOS R. - *Sergent-Chef:* MEIS A. - *Adjudant:* SCHOCKMEL J., CHRISTEN P. - *Adjudant-Chef:* SCHMITZ G., DUDZINSKI J. - *Adjudant-Major:* REINERT N., WAGNER G.

Démission honorable: FEIDT A. AdjMaj

Personnel civil

Engagé(e): BERINGER R., WEIS M., KARGES P., MANTZ D., MORN R.

Nomination: *Stage ArtFonct:* SCHEUREN M., FLAMMANG L., SEYLER L., JEANTY B. -

ArtFonct HC: GOETZINGER R., SCHMITZ R. - *1er Art:* BARTZ G., BASTIN R., REDING

P. HC - *Art Ppl:* STEICHEN F., LEHNEN D., JUNGELS J. - *1er ArtPpl:* MISCHER R. -

Chargé de Direction de l'E/A: WEYDERT R.

Démission honorable: FIXMER R., URBE J.

Contrat résilié: SCHWEIGEN-REITER P., WEIS M.

Décédé: DUPONT M.

Officiers

Nomination: *1er Lieutenant:* HOFFMANN G., BIVORT B. - *Capitaine:* REICHLING A., DAUBENFELD M., MANCINELLI R., - *Colonel:* BRUCK A.
Démission honorable: LEY N. ColT, JOST J. LtCol Aum Gen
Démission: KUGNER R. Lt
Placé HC: LUCA S. Capt
Réintégré: SCHILTZ G. LtCol HC
Affecté: BODEN G. Maj Med
Décédé: ROB M. Maj

Sous-Officiers

Nomination: *Sergent:* SCHMIT F., RIES S., SCHMITZ A., GOLDSCHMIT A., KIESCH G., SCHROEDER C. - *1er Sergent:* SCHMITZ R., DETHIER D., SERVATY C., BIRCHEN R., BREDIMUS J. - *Sergent-Chef:* MARIUTTO L. - *Adjudant:* HOFFMANN G., EHR A., BERTEMES J., GIRRES R., WOLTER M., MATHIAS P., FRANTZ P., MOSSONG R. - *Adj-Chef:* BUCHLER A., ZANTER Ch., STOLTZ R. HC, ZEIMES M., LINDEN J. - *Adjudant-Major:* URHAUSEN A., WEIS C., FELLER J.
Démission honorable: BEFORT A. AdjMaj, WILHELM M. AdjMaj
Placé HC: MERSCH R. AdjCh

Musique militaire

Nomination: *Sergent-Chef:* WUNSCH J., MULLER R.

Personnel civil

Engagé(e): FANDEL L., CIUFOLI R.
Nomination: *Stage ArtFonct:* BUSO M., BICHEL F., LEHNEN D. - *ArtPpl:* WEYLAND G. - *1er ArtPpl:* ROEDEL R., KREMER E., HAAN M., SCHMIT M. - *1er Art HC:* GOETZINGER R., SCHMITZ R. - *Carr. B-C:* ELS C., STREITZ A.
Démission honorable: KARGES P., MOCKEL J.
Contrat résilié: MEYER-WAGNER O.
Décédé: CLOSTER H.

Officiers

Nomination: *Lieutenant:* GRISIUS P. - *1er Lieutenant:* ARENDT A. - *Major:* BOCK J. HC, SCHILTZ P. HC, GUTH F. - *Lieutenant-Colonel:* RIES N.

Démission honorable: SCHROEDER M. LtCol MedDent

Affectée: CONRAD J. Maj MedDent

Démission: KARTHEISER F. 1LtHC, STRONCK G. 1 LtHC

Placé HC: PILOT F. LtCol, BIWER R. 1 Lt

Affecté MAE: THEIN E. LtCol HC

Sous-Officiers

Nomination: *Sergent:* MERSCH Y., MEHLEN R., MEYERS M. - *1er Sergent:* REISER P., ZANTERS J.L., SPIRINELLI S., MANTZ P., HINGER R., FEINEN M., SCHINTGEN F. - *Sergent-Chef:* PEFFER Cl., DUMONT F., BECKENE J.L., REUTER P., SCHMITZ Co., KLEES V., GREGOIRE M., SIEBENALER Cl. - *Adjudant:* MULLER M., DE PAOLI P., JUCHEM Cl., THIELEN M., LUTZ R. - *Adjudant-Chef:* HOFFMANN G., EHR A. - *Adjudant-Major:* STREITZ A.

Démission honorable: CONTER R. AdjMaj, MERSCH J. AdjMaj HC

Musique militaire

Nomination: *Sergent:* FRISCH G., KIRPES Cl., GRIMLER J.M. - *1er Sergent:* SCHOENTGEN S. HECKER A. - *Sergent-Chef:* JANS C., HOLZEM G., COMES M. - *Adjudant:* DAHM N., WANTZ A., DAHM P., SCHOUMACHER R., KRAUS G. - *Adjudant-Chef:* LANGERS J., MICK L., SCHMIT R., RIES F., LOHR R. - *Adjudant-Major:* ROSTER A. BRAUN J., KAYSER R., HUBERTY J.

Démission honorable: DREES F. AdjMaj, SCHINTGEN F. AdjMaj, JOST F. AdjMaj, MEIS R. AdjMaj

Décédé: CONER J. AdjCh

Personnel civil

Engagé(e): HENGEN-GASPAR M.J., GENGLER M.

Nomination: *Stage ArtFonct:* RECKEN R. - *ArtFonct:* FLAMMANG L., SCHEUREN M. SEYLER C., JEANTY B. - *ArtPpl:* WEBER J. - *1er Art HC:* MICUCCI A. - *1er ArtPpl HC:* GOETZINGER R.

Démission honorable: HECK M.

Mise à la retraite: FEIDERT M.

Changements
1989
de situation

Officiers

Nomination: *Lieutenant:* ASSEL M., HEINRICH M. - *Capitaine:* DUSCHENE A.
Placé HC: BOMBARDELLA R.
Démission honorable: SPEDENER B. LtCol /Dét

Sous-Officiers

Nomination: *Sergent:* DERNEDEN J., DUHR J.P., EIFFES R. - *1er Sergent:* NEUMAN P., FELTEN M., KOHNEN G., SCHAMMEL H., SCHREITMULLER C., MICHELS C., FELTEN J.P., MENEGHETTI R., SCHMIT F. - *Sergent-Chef:* GARELLI M., SCHMITZ Cl., SCHOTT G., SCHILTZ N., SCHAMBOURG P., DIEDERICH A. - *Adjudant:* RACH R., ZEIMETZ C., KARGER C. HILGER R., WEBER Cl. - *Adjudant-Chef:* GIRRES R., WOLTER M. - *Adjudant-Major:* BENTNER J., FRISCH P.
Démission honorable: THILL J. AdjMaj, KNEIP V. AdjMaj
Démission: BERTEMES J. Adj
Placé HC: BLAU J. AdjMaj
Réintégré: MOES G. AdjMaj HC

Musique militaire

Nomination: *Sergent:* BLASEN P., BRAUN J.C., DESORBAY M., HAMMES E. - *1er Sergent:* HOFFMANN R. - *Sergent-Chef:* THILL M., STOOS R. - *Adjudant:* CHRISTEN J., DULLNIG R. - *Adjudant-Chef:* THILLMANY J., GENEN A. - *Adjudant-Major:* WANDIVINIT T., KLEIN P.
Démission honorable: ROSTER A. AdjMaj, HUBERTY J. AdjMaj

Personnel civil

Nomination: *Stage ArtFonct:* AACHEN J.P., REMACLE R. - *ArtFonct:* BUSO M., BICHEL F., ELS C. HC - *1er ArtPpl:* BERSCHIED A., SCHOLTES N., REDING P. HC, CONRAD T., SCHMIT A. - *ArtDir:* JOHANNES P., PUTZ A., GEIB A.
Démission honorable: NIPPERTS A., ASSELBORN M., NIES C., PUTZ A.
Démission: FAUTSCH M.
Instituteur spécial: KERGER P.

Officiers

Nomination: *Lieutenant:* KRIES Y., THULL St. - *1er Lieutenant:* KALMES Y., FAUTSCH P. -
Capitaine: BIWER R. HC, CHRISNACH H. - *MajorT:* BONERT Ch. Méd - *Major:* REINIG
G., NURENBERG J., BOMBARDELLA R. HC, PISSINGER J., BROSIUS F. HC, LUCA S.
HC, SIMON C. - *Lieutenant-Colonel:* BOCK J. HC, SCHILTZ P. HC, GUTH F., BODEN G.
Méd

Démission: BIVORT B.

Sous-Officiers

Nomination: *Sergent:* BARTHOLME P., ZOUVAL C. - *1er Sergent:* RIES S., SCHMITZ A.,
GOLDSCHMIT A., KIESCH G., SCHROEDER C. - *Sergent-Chef:* SCHMITZ R., DETHIER
D., SERVATY C., BIRCHEN R., BREDIMUS J. - *Adjutant:* WOLFF P., RINK R.,
KIRSCHTEN N., STEINMETZ R., HEIRENS G., KALBUSCH J.P.

Musique militaire

Nomination: *Sergent:* KASEL M., ASSELBORN R. - *Adjutant:* THOSS J.M. - *Adjutant-Chef:*
HAMER A. - *Adjutant-Major:* BRAUN J.P.

Démission honorable: SCHOENTGEN A. AdjMaj

Personnel civil

Engagé(e): PAX J., FRERES L., KARRENBORG M.

Nomination: *Stage ArtFonct:* POMERELL C., HEILES R., COLBACH D., CROCHET G.,
BOSCH J., KINTZINGER C. - *ArtFonct:* RECKEN R. *1er Art HC:* ELS C. - *ArtPpl:*
HOFFMANN P. - *1er ArtPpl:* NESEN J.P., BAUSTERT R. - *ArtDir:* SCHMOETTEN R.
HANSEN F.

Démission honorable: BASTENDORFF M., TEISEN L., HEIRENS M., LICKES L.

1991
Annuaire
de la
Musique
militaire

Officiers

Nomination: *Lieutenant:* NILLES P., EIDEN G., WELTER Ch., HELFEN J.P. - *1er Lieutenant:* GRISIUS P. - *Capitaine:* HOFFMANN G., ARENDT A.
Placé HC: NURENBERG J. Maj, BOMBARDELLA R. Maj
Réintégré: BOMBARDELLA R. Maj HC
Rayée de l'effectif: CONRAD J. Maj MedDent

Sous-Officiers

Nomination: *Sergent:* HOFFMANN P. - *1er Sergent:* MERSCH Y. - *Sergent-Chef:* REISER P., ZANTERS J.L., SPIRINELLI S., MANTZ P., HINGER R., FEINEN M., SCHINTGEN F.

Musique militaire

Nomination: *1er Sergent:* FRISCH G., KIRPES Ch., GRIMLER J.M. - *Sergent-Chef:* SCHOENTGEN S., HECKER A. - *Adjudant:* SCHOLTES J. - *Adjudant-Chef:* MULLER M. - *Adjudant-Major:* HOFFMANN Cl.
Démission honorable: REINERT N. AdjMaj

Personnel civil

Engagé(e): MICUCCI A., ENGELS P., HENCKES G.
Nomination: *1er Art:* FLAMMANG L., SEYLER C., JEANTY B. - *ArtPpl:* BARTZ G., BASTIN R. - *1er ArtPpl:* ATTEN N., FABER J., REUTER F. - *ArtDir:* PLETSCHETTE R., THIERY J., SOUMER J. - *Chargé de Direction E/A:* KERGER H.
Contrat résilié: MANTZ D., FANDEL L.
Démission honorable: COLBETT G., WEYDERT R., PLEGER R., SCHMOETTEN R.
Pension d'invalidité: HUBERTY R.

Relevé des exercices de l'Armée luxembourgeoise 1967 - 1992

- 1967: EX SHORT RUN ● EX LION 67, 27NOV-02DEC
 1968: EX FOLLEX 68 14OCT-28OCT
 1969: EX GREEN EXPRESS DANEMARK (AMF), SEP
 1970: EX DEEP EXPRESS TURQUIE 70 (AMF), 23OCT-26OCT
 1971: EX BIRD TRAIL DANEMARK 71
 1972: EX STRONG EXPRESS NORVEGE 72, 11SEP-30SEP
 1973: EX ABSOLON EXPRESS DANEMARK (AMF), NOV
 1975: EX ARENA EXCHANGE DANEMARK (AMF) AVR
 1976: EX FLINTLOCK 76
 1977: EX TERRE-ROUGE 4, 27AVR-29AVR ● EX ARROW EXPRESS DANEMARK (AMF), SEP
 1979: EX FORGE DU SUD 79 ● EX AGATE EXCHANGE 79 (AMF) ● EX WINTEX-CIMEX 79, 05MAR-18MAR ● EX REFORGER 79
 1980: EX ANVIL ENCOUNTER (AMF), 06JUL-11JUL
 1981: EX PORTE DES ARDENNES 81 ● EX REFORGER 81
 1982: EX REFORGER 82
 1983: EX ARDENNES-OSLING 83 ● EX DELUX 83 ● EX WINTEX-CIMEX 83 ● EX PANTSER-STORM 83, 20MAR-31MAR ● EX REFORGER 83
 1984: EX PANTSERSTORM NL, 06FEV-17FEV ● EX AVALANCHE EXPRESS NORVEGE (AMF), 28FEV-30MAR ● EX OESLING 84 ● EX DELUX 84 ● EX ARDENT GROUND 84 (AMF)
 1985: EX CENTRAL GUARDIAN RFA, 18JAN-02FEV ● EX OESLING 85, 30AVR-13MAI ● EX ALBA-TROSS EXCHANGE 85 (AMF), 05JUN-17JUN ● EX REFORGER 85
 1986: EX WILD CAT, 19JAN-21JAN ● EX ANCHOR EXPRESS NORVEGE 86 (AMF), 15FEV-18MAR ● EX OESLING 86, 21AVR-15MAI ● EX ALLEGRO EXCHANGE 86 (AMF)
 1987: EX AURORA EXPRESS (AMF), 09JUN-27JUN ● EX REFORGER 87 ● EX ACCORD EXPRESS 87 (AMF) ● EX IRONHAND, 12DEC-13DEC
 1988: EX ARROWHEAD EXPRESS NORVEGE 88 (AMF), 29FEV-24MAR ● EX OESLING 88, 11AVR-14MAI ● EX ARDENT GROUND 88 (AMF), 18AVR-06MAI ● EX ALLY EXPRESS TURQUIE (AMF), 05SEP-25SEP ● EX CASTEX 88, MAI ● EX DELUX, 09SEP-12SEP ● EX REFORGER 88 ● EX IRONHAND, 10DEC-11DEC
 1989: EX ENTRAINEMENT HIVERNAL ITALIE, 08JAN-25JAN ● EX AVENUE EXPRESS DANEMARK (AMF), 09JUN-26JUN ● EX CHEERFULL CHALLENGE, 11JUL-13JUL ● EX ARMADA EXCHANGE ITALIE (AMF), 07SEP-24SEP ● EX WILD DOG, 18SEP-11OCT ● EX IRONHAND, 09DEC-10DEC
 1990: EX ALSUMO, AVR ● EX OESLING, 15MAI-17MAI ● EX IRONHAND, 17NOV-18NOV ● EX ARRAY ENCOUNTER NORVEGE (AMF), 11FEV-28FEV ● EX ARDENT GROUND (AMF), 27AVR-16MAI ● EX DELUX 90, 9NOV-01DEZ
 1991: EX ACTION EXPRESS 91 (AMF), 08SEP-24SEP
 1992: EX HOPPING DIVER, 03FEV-06FEV ● EX REFORGER 92

Les insignes de l'Armée luxembourgeoise



Insigne de
l'Armée luxembourgeoise



Insigne du Commandement
de
l'Armée luxembourgeoise



Insigne du Commandement
et des unités du
Centre d'Instruction Militaire



Insigne du Groupement
Host Nation Support



Insigne des
Services Logistiques



Insigne
de la Musique militaire



Insigne du
Service Médical